

**CABEX, SARL**  
**(CABINET D'EXPERTISE FISCALE ET FINANCIERE)**  
28 Rue Amadou Assane Ndoye X Mouhamed V  
BP : 11 321 Dakar CD (Sénégal)

## **AUDIT URBAIN DE LA COMMUNE DE DOSSO**



**Rapport Provisoire**

**Juillet 2002**

**GERAD (Groupe d'Etude de Recherche et d'Aide à la Décision)**  
Sicap Sacré Cœur III villa n°9516 - BP : 16473 Dakar/Fann  
TEL : (221) 827.84.46 – FAX : (221) 827-94-99  
Email : [gerad@sentoo.sn](mailto:gerad@sentoo.sn) - Website : [www.gerad.org](http://www.gerad.org)

# SOMMAIRE

# INTRODUCTION

L'audit urbain vise à formuler à partir d'un diagnostic de la ville, un ensemble de projets prioritaires visant l'amélioration de la desserte en infrastructures et équipements de superstructures de la commune. C'est ainsi, sur la base de l'audit urbain, que le PRIU permet de soutenir l'effort d'investissement de la commune à travers le Programme d'Investissements Prioritaires (PiP), le Programme d'Investissement Complémentaire (PIC) et le Programme d'Entretien Prioritaire (PEP). Les objectifs assignés à l'audit urbain sont :

- de procéder au diagnostic du site et de la situation de la ville, en faisant ressortir notamment la situation de la ville par rapport aux grands traits de la géographie régionale et nationale et, par la sitologie, identifier les contraintes et les potentialités du cadre physique ;
- d'analyser l'organisation de la ville à travers l'évolution spatiale de la ville, le découpage en quartiers, l'occupation du sol, les tendances d'extension urbaine et leurs conséquences ;
- d'effectuer un diagnostic de l'économie urbaine et du milieu socio-économique, axé principalement sur la structure sociale (population active, catégories socio-professionnelles, etc.), sur la composition et la valeur du patrimoine urbain, sur l'analyse des aires de polarisation et des rapports entre la ville et son hinterland ;
- d'étudier la démographie en mettant en évidence les facteurs de l'évolution de la population, les besoins en espaces pour l'extension de l'habitat et la mise en place des équipements et infrastructures ;
- d'analyser la desserte par les équipements et les infrastructures par laquelle, il faut réaliser une typologie des quartiers à l'aide d'un Inventaire pour la Programmation des Infrastructures et des Equipements (IPIE) afin d'identifier les besoins en investissements et en entretien. Pour cela, il faudra procéder au recensement et à l'analyse du niveau de desserte de chaque quartier et mettre en évidence les déséquilibres ;
- d'établir le profil de la ville, en présentant le potentiel et les caractéristiques du développement urbain et en faisant ressortir les problèmes majeurs de la ville et des différents quartiers ;
- de présenter des rapports documentés par des cartes, tableaux et figures, comprenant des propositions et des recommandations portant sur les projets à mettre en œuvre pour lever les contraintes identifiées, en particulier celles relatives au Programme d'Investissements Prioritaires et au Programme d'Entretien Prioritaire.
- de préparer les éléments nécessaires à la signature du contrat de ville en établissant un dossier technique comprenant les fiches projets, la justification économique et l'étude de l'impact environnemental.

A l'issue des audits urbain, organisationnel et financier, le tableau des données clés ci-après a été établi. Il indique les principales caractéristiques de la commune.

### LES DONNEES CLES DE LA VILLE

Nom de la commune	DOSSO	
LOCALISATION	Région de NIGER	
Fonction Administrative	Commune	
Population et taux de croissance annuelle	31.671 en 1999	3,9% entre 1977-1988
Surface communale	4.840 ha	
Surface Urbanisée	991 ha	
Quartiers les mieux équipés :	FADA 1 MANGUE KOIRA 2	Notes : 65 60
Quartiers les moins équipés :	DOSSO BERI OUDOUNKOUKOU TONDOBON KOIRA TEGUI SIRIMBEYE BANIZOUMBOU	Notes : 57 54 52 43 37 30
PIP(1000 FCFA)		%
Infrastructures		
Equipements		
Travaux neufs		
Réhabilitation		
Volume budgétaire Total (1000 FCFA) 1998		
Ressources courantes (1000 FCFA)		
Effort d'Investissement (1000 F CFA)		
Ressource par habitant		

	Total	Emprunt	Autofinancement	Subvention
PIP (1000 FCFA)				
PAM (1000 FCFA)				
PEP (1000 FCFA) sur 3ans				

# **A. DIAGNOSTIC**

## **A. DIAGNOSTIC**

### **1. SITUATION ET SITE URBAIN**

L'analyse de la situation permet d'apprécier les conditions générales de l'environnement de la ville de DOSSO, son cadre relationnel et sa position dans le système urbain régional et national. L'étude du site fait référence aux données physiques caractéristiques de l'espace Dossolais et permet de renseigner sur les contraintes et les potentialités du site en rapport avec le développement urbain.

#### **1.1. LA VILLE DANS SA RÉGION**

L'analyse portera essentiellement sur trois axes : le cadre général, les principales caractéristiques de la ville et sa situation dans sa région.

##### **1.1.1. CADRE GÉNÉRAL**

La ville de Dosso est située dans la partie Ouest du Niger et est distante de 140 km de la capitale nationale Niamey (cf. carte 1). Fondée aux environs du 17<sup>ème</sup> siècle, elle a connu l'occupation française vers 1889. Par décret N° 72-190/ML du 21 Septembre 1972, Dosso a été érigée en commune. L'effectivité du statut communal n'est intervenue que quelques années plus tard avec la nomination du premier maire en 1979. En 1988, Dosso a été érigée en ville.

De par sa situation au carrefour des principaux axes routiers, Dosso joue un véritable rôle de plaque tournante. Les infrastructures de communication justifient la force polarisatrice de la ville dans son espace régional : la RN 1 reliant Niamey au reste du pays et l'axe Dosso-Gaya-Parakou-Cotonou.

Sa population se caractérise par une extrême jeunesse et est inégalement répartie sur l'espace communal. Elle est composée en majorité de Zarma. On y retrouve également des Haoussa, des Peuls, de Touaregs et quelques arabes.

**Insérer carte 1 : Situation**

### 1.1.2. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA REGION

Dosso est la capitale d'une région frontalière avec deux pays voisins du Niger à savoir le Nigéria et le Bénin. Une proximité qui offre de multiples opportunités relationnelles et économiques. Cependant, la capitale, Niamey, polarise l'essentiel des flux économiques.

Par ailleurs, le département de Dosso bénéficie de conditions climatiques favorables. En effet, c'est l'une des rares régions à se trouver entièrement en climat soudano-sahélien, particulièrement favorable au développement des activités agropastorales. De même, de par sa position géographique (elle est traversée par le système Dallols et a un débouché sur le fleuve Niger), Dosso dispose de terres propices au développement des cultures de contre-saisons.

### 1.1.3. SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION

Au niveau national, le taux d'urbanisation du département de Dosso est l'un des plus faibles du Niger. En effet, contrairement aux autres centres urbains du Niger, les centres urbains du département n'ont connu qu'une faible croissance (entre 1977 et 1987, la moyenne nationale est de 6% par an).

Sur le plan régional, le réseau urbain s'organise autour de cinq principaux centres urbains. Dosso demeure le principal pôle du fait de l'implantation d'équipements socio-culturels et administratifs d'envergure parfois nationale. En effet, la ville de Dosso bénéficie d'un triple statut : elle est à la fois la capitale régionale, le chef lieu d'arrondissement et est aussi érigée en commune urbaine ; ainsi, elle dispose d'une gamme variée de services et d'équipements qui devraient lui permettre d'assurer la coordination politique administrative et économique de son espace régional.

Il s'agit, notamment :

- de services administratifs départementaux ;
- d'équipements scolaires et sanitaires ayant un rayonnement régional : le lycée Sarraounia Mangou, l'Ecole Normale Askia Mohamed et le centre hospitalier départemental ;
- d'infrastructures de transport comme l'O.C.B.N (Organisation Commune Bénin - Niger) qui assure le transport d'hydrocarbures et de marchandises du port de Cotonou (Bénin) au Niger, et la S.N.T.N (Société Nationale des Transports Nigériens).

Du fait de sa position stratégique, l'activité de transit est importante dans la ville de Dosso qui joue un rôle important dans le dynamisme des échanges commerciaux,

même si le développement du secteur privé commercial est entravé par l'importance de la fraude le long des frontières du Bénin et du Nigeria.

Cependant, Dosso ne s'est pas véritablement positionnée comme pôle de développement régional en raison de la concurrence d'autres villes comme, par exemple, celle de Dongondoutchi qui est située dans la partie Nord Est du département. Cette dernière a un commerce extrêmement dynamique plus important que celui de Dosso.

## **1.2. LA VILLE DANS SON SITE**

L'étude du site permet d'apprécier le cadre physique ayant servi de support à la naissance de la ville, en termes de potentialités et de contraintes dans le façonnement du paysage urbain.

### **1.2.1. TOPOGRAPHIE**

Dosso s'est développée sur un site façonné par un système de Koris (ravins) au nord et au sud de la ville et comprend une large zone dépressionnaire située à l'ouest (Dallol Dosso).

L'organisation du relief, orientée de l'Est vers l'Ouest, est constituée par un système de plateaux mais aussi d'une dépression à l'ouest :

- **Les Systèmes de plateaux**

Toute la partie centrale et celles situées à l'Est de la ville, et du Nord au Sud, sont constituées de plateaux d'une altitude variant entre 233 m et 237 m. Cette zone supporte la majeure partie du développement urbain ainsi que le secteur non urbanisé de la piste d'atterrissage.

Dans les parties Nord-Ouest et Sud-Ouest, on observe aussi des plateaux d'une altitude variant entre 200 et 225 m. Globalement, les eaux de ruissellement suivent l'orientation générale de la topographie et viennent se jeter dans la dépression à l'Ouest. Ces ruissellements, qui prennent naissance sur les versants des plateaux en les entaillant profondément, créent des ravins (koris). Il s'ensuit une diminution des terres utilisables pour l'habitat et les activités économiques basées sur l'agriculture et l'élevage. Parfois, le ruissellement atteint une certaine intensité qui provoque la rupture des routes et des pistes. Le ruissellement et l'érosion, qui sont d'abord des phénomènes écologiques, commencent à constituer un véritable problème socio-économique.

- **Dépression à l'ouest**

Dans la partie Ouest de la ville, le site est composé de zones dépressionnaires dominées par une colline rocheuse. Cette dépression, dénommée Dallol Dosso, constitue un exutoire naturel pour les eaux de ruissellement. Cette zone est fréquemment soumise à des inondations temporaires en cas de fortes pluies.

### 1.2.2. SOL ET SOUS-SOL

La typologie des sols des différents plateaux fait ressortir qu'à l'exception de la zone Est, ils sont constitués, dans l'ensemble, de couches sableuses plus ou moins épaisses sur un grès ferrugineux sableux ou argileux-sableux du continental terminal (épaisseur de 5 à 10 mètres). Dans les zones dépressionnaires à l'Ouest, les sols sont argileux. Les plateaux Nord et Nord-Ouest, Sud et Sud-Ouest présentent les terrains les plus perméables. A l'Est, le sol, recouvert d'une carapace latéritique, est caractérisé par son imperméabilité.

### 1.2.3. LE CLIMAT

Située entre la longitude 13°12 Est et la latitude 13°01, la commune de Dosso est caractérisée par un climat de type soudanien-sahélien alternant deux saisons très contrastées :

- ↪ Une saison sèche qui dure 7 mois (novembre à mai) sous l'influence de l'alizé continental ou harmattan (chaud et sec) qui Il balaie toute la zone en saison sèche et constitue un agent érosif très actif pouvant emporter une bonne partie de la couche superficielle du sol en l'absence de végétation ;
- ↪ Une saison humide ou hivernage, durant laquelle s'installe la mousson qui présente un intérêt particulier parce que chargé d'humidité précipitable.



Photo 1 : Les systèmes de koris (ravins) au Nord de Dosso.



Photo 2 : Zone dépressionnaire (Dallol Dosso) à l'Ouest de Dosso.

La région de Dosso est la plus arrosée du Niger. La pluviométrie varie entre 400 et 700 mm par an ; ce qui offre de bonnes opportunités agro-pastorales. Les températures moyennes, assez élevées, varient entre 21,4°C et 36,2 C.

**Tableau n°1 : Evolution de la pluviométrie**

<b>Années</b>	<b>Hauteur d'eau (en mm)</b>	<b>Nombre de jours de pluie</b>
1991	875,8	43
1992	667,1	38
1993	457,7	32
1994	869,7	29
1995	427,6	28
1996	458,9	42
1997	417,1	40
1998	651,6	41
1999	569,7	41
2000	544,7	31
2001	543,6	29

*Source : Bureau de l'Agriculture, Commune Dosso, 2002*

Les disponibilités en eaux souterraines sont également conditionnées par la pluviométrie. Dans les sédiments recouvrant le socle précambrien, on rencontre deux nappes souterraines d'eau exploitable :

- une nappe phréatique rencontrée dans les sables inférieurs du Continental Terminal ;
- une nappe en charge rencontrée dans les sables grossiers du Continental Hamadien.

A Dosso, seule la nappe phréatique est utilisée comme bassin de pompage et présente les caractéristiques suivantes :

- Niveau statique : 40 à 55 m sous le sol ;
- Aucune fluctuation saisonnière (la réalimentation ne se fait pas par des eaux d'infiltration au niveau du site de Dosso) ;
- Réalimentation (environ à 250 km au Nord-Est de Dosso) par la série siderolithique de l'Ader Douthi et par une partie des Dallols Dosso et Nauri à environ 100 km au Nord et à 75 km au Nord-Est de Dosso ;
- Drainée par les bas Dallols Dosso et Mauri en direction du fleuve.

- Les réserves sont importantes et n'ont diminué que de 14% après une exploitation de 40 ans (d'après une Etude de l'AAEP de Dosso, IWACO 1984, citée dans le document du Schéma Directeur de l'Urbanisme de Dosso, Ministère des Travaux Publics et de l'Habitat, Direction de l'Urbanisme, 1989).

### 1.2.3. LA VEGETATION

Elle traduit le mieux et de façon spectaculaire le rôle déterminant du climat. A l'échelle de la région, les espèces qui prédominent sont essentiellement à affinité Soudanienne à Soudano-Sahélienne. La composition floristique est relativement faible en termes de diversité spécifique. La végétation est composée d'une savane arborée-arbustive comportant quelques grands arbres, mais moins nombreux que les arbustives. La végétation herbacée se maintient sur une courte durée, seulement pendant la saison des pluies.

A Dosso, l'environnement naturel est composé par d'importantes plantations d'arbres fruitiers aménagées dans la zone péri-urbaine.

### 1.2.4. LES CONTRAINTES ET LES POTENTIALITÉS DU SITE

#### 1.2.4.1. LES CONTRAINTES

L'organisation et le développement urbain de la ville de Dosso sont confrontés à une série de contraintes du site :

- ☞ Les possibilités d'extension de la ville dans les parties Nord et Sud de la ville sont bloquées par la présence des systèmes des Koris ;
- ☞ Les zones dépressionnaires à l'Ouest, constituées par le lit du Dallol Dosso qui s'étire sur un axe Nord Sud, sont inaptes à la construction urbaine, à l'hygiène et à la sécurité des populations.
- ☞ La nature du sol qui est imperméable particulièrement dans le secteur Est exacerbe les problèmes d'assainissement ;
- ☞ La topographie constituée d'un système de plateaux dans la partie Est rend difficile l'alimentation en eau potable (notamment à Tondonbon).

Enfin d'autres contraintes artificielles (physique, économique et institutionnelle) évoquées dans le « *shéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Dosso, ANU, 1989* », si elles ne sont pas levées, peuvent constituer des blocages à l'extension de la ville. Il s'agit en particulier :

- des installations ferroviaires (gares, entrepôts, magasins etc) prévues à l'Est de la ville ;
- l'insuffisance, sur le plan économique, des moyens financiers, matériels, humains de la commune.

Sur le plan institutionnel, le processus de la décentralisation en cours permettra une amélioration notable du cadre d'intervention de la commune.

Le système des vallées (Kori), bien que permettant un drainage des eaux pluviales, constitue un frein à l'extension de la ville. Ainsi, pour remédier à cette situation, la réalisation de certaines actions est nécessaire. Il s'agira :

- de stabiliser les berges des Koris (nord et sud) en vue de limiter les risques de dégradation des sites traversés, et
- de réaliser des ponts sur ces Koris aux endroits de passages.

En tenant compte des contraintes naturelles sus-mentionnées, l'extension urbaine s'effectue dans la partie Est. Globalement, la topographie de Dosso, qui est constituée de plateaux, ne présente pas d'obstacles majeurs à l'urbanisation.

#### 1.2.3.2. LES ATOUTS ET POTENTIALITES

La ville de Dosso dispose d'atouts et de potentialités réels qui peuvent favoriser son développement.

- ☞ Le système des Koris s'il est bien traité peut constituer des collecteurs naturels d'évacuation des eaux pluviales ;
- ☞ Les potentialités agro-pastorales sont solides. Le caractère soudanien du climat, les énormes disponibilités foncières constituent des fondements pour le développement de l'agriculture. La mobilisation des eaux de pluie par des aménagements appropriés permettraient de capter des milliers de litres d'eau qui auraient été perdus par ruissellement et dont la gestion rationnelle pourrait soutenir le développement des activités agro-pastorales. L'importance des bas-fonds dans lesquels stagnent les eaux de pluies pendant une bonne partie de l'année crée des conditions écologiques particulièrement favorables à l'agriculture.
- ☞ Dosso et sa région recèlent de potentialités touristiques. D'importants monuments historiques constitués par les palais des chefs de province et de canton (le Zarmakoye, les palais des chefs de canton de Douchi et de Tibiri), l'île de Lété à Ouna, la grotte de Koulou dans l'arrondissement de Dosso sont

autant de sites touristiques dont la mise en valeur pourrait ouvrir d'importantes opportunités économiques.

☞ Enfin, les possibilités de débouchés sur le plan commercial sont réelles. L'atout majeur est la proximité de la ville par rapport, d'une part, à la capitale Niamey et, d'autre part, de pays frontaliers que sont le Bénin et le Nigéria. Cette position de plaque tournante sera renforcée par l'élargissement de la RN1 qui facilitera, les possibilités de liaison avec Niamey et contribueront certainement à accroître l'attraction de Dosso.

## **2. ORGANISATION DE LA VILLE**

### **2.1. DÉCOUPAGE EN QUARTIERS**

#### **2.1.1. PÉRIMÈTRE COMMUNAL**

Les limites du périmètre communal de la ville de Dosso ne sont pas clairement définies. En effet, selon les autorités municipales et les documents disponibles, le périmètre communal couvre une superficie de 4.840 hectares. La superficie urbanisée est de 990,82 hectares et est constituée de trois types de zones d'occupation :

- la zone d'habitat (existante et à aménager) qui couvre 495,41 hectares, soit 50% ;
- les équipements généraux qui couvrent 247,70 hectares, soit 25% ;
- la voirie qui couvre 247,70 hectares, soit 25%.

La ville a connu ces dernières années une extension du front d'urbanisation en faveur des parties Nord-Est et Est qui supportent la majeure partie du développement urbain.

#### **2.1.2. DÉCOUPAGE EN QUARTIERS**

La commune de Dosso compte 9 quartiers qui ont été créés par arrêté municipal et à la tête desquels sont désignés des chefs de quartier. On note la présence de quelques villages qui sont administrativement rattachés à l'espace communal.

**Tableau n°2 : Découpage de la commune en quartiers et villages**

<b>N°</b>	<b>Nom des quartiers</b>	<b>Nombre d'habitants</b>
1	Sirimbeye	4445
2	Tondobon	6616
3	Dosso-Beri	3320
4	Fada	2917
5	Koira-Tegui	4024
6	Banizoumbou	7198
7	Mangué Koira	4024
8	Oudoukougou	4227
9	Zongo	1444
V1	Fodé Béri	1303
V2	Farandey	1467
V 3	Zamadey	615
V4	Deygourou	1001
V5	Fada Zeno	1156
<b>TOTAL</b>		<b>43757</b>

Source : ANU 1999. Les statistiques relatives à la population des villages proviennent de la Commune de Dosso

Les critères qui sont à la base de l'organisation des quartiers relèvent de réalités historique, socio-culturelle et politique. La commune de Dosso est située dans la province de Dosso dont les limites correspondent à l'Arrondissement qui porte le même nom. La chefferie traditionnelle (le Zarmakoye), qui a toujours dirigé la province continue à exercer une certaine autorité morale et concentre de réels pouvoirs décisionnels. Les premiers quartiers qui correspondaient à des clans territoriaux (Sirimbeye, Koira-Tegui, Mangué Koira, Oudoukougou, Fada) désignaient, à tour de rôle, le Zarmakoye (le chef). Les quartiers administratifs actuels sont calqués sur ce découpage traditionnel et sont toujours dirigés par les descendants des Zarmakoye.

Sur le plan urbanistique, la délimitation des quartiers doit s'appuyer sur un certain nombre de principes et normes pouvant assurer sa fonctionnalité. Pour élaborer un programme pertinent d'allocation des équipements, il s'avère nécessaire de procéder au découpage de l'espace communal en unités spatiales (quartiers) de taille suffisamment importante pour permettre une dotation optimale en équipements et infrastructures.

Lors de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) en 1988, et en tenant compte de ce critère de fonctionnalité, le découpage retenu comportait 8 quartiers au lieu des 9. Le quartier de Zongo qui constitue un appendice de Koira Tegui avait été intégré dans ce même quartier. Dans le cadre de l'audit urbain, nous retiendrons ce découpage en huit (8) quartiers qui offre une échelle d'analyse plus pertinente. Les villages qui comptent au total 5542 habitants constituent des localités polarisées par l'espace urbain de Dosso. Les quartiers retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°3 : Les quartiers retenus**

N°	Nom des quartiers	Nombre d'habitants	Superficie (Ha)
1	Dosso-Beri	3320	33,7
2	Oudoukougou	4227	21,16
3	Sirimbeye	4445	52,22
4	Fada	2917	180,6
5	Koira-Tegui /Zongo	5468	127,8
6	Tondobon	4716	227,26
7	Mangué Koira	3286	202,15
8	Banizoumbou	3292	145,93
TOTAL		31671	990,82

Source : ANU, 1999. Les statistiques relatives aux superficies ont été actualisées par les données de la commune de Dosso (2002)

**CARTE 2 : DECOUPAGE EN QUARTIERS**

## **2.2. EVOLUTION SPATIALE**

### **2.2.1. PRINCIPALES ETAPES DE LA CROISSANCE URBAINE**

L'interprétation des photographies aériennes (projet 7207-NIG, 2001) et l'analyse des données historiques ont permis de retracer les différentes phases de la croissance spatiale de la ville de Dosso. Cette évolution spatiale, présentée par la carte n°3, peut être scindée en différentes étapes, à savoir :

- La période précoloniale, qui fait remonter la création de la localité vers le 17<sup>ème</sup> siècle. Les zarma furent les fondateurs de la ville. Dosso sera sous le règne successif de plusieurs zarmakoyes (titre porté par les chefs Zarma).
- La période coloniale, à partir de 1898, l'année où Dosso reçoit les premières missions colonisatrices. Dosso fut successivement un secteur militaire rattaché au cercle de Sorbon (Tillabéry), une subdivision du cercle de Niamey et, enfin, un chef-lieu de cercle.
- La période post coloniale, à partir de 1964, donc après les indépendances. Dosso fut érigé en chef lieu de département ; ce qui lui confère des responsabilités administratives et politiques qui ont été à la base d'un développement démographique et spatial important. En effet, depuis 1962, de nouveaux quartiers d'habitat traditionnel réalisés sous forme de lotissements successifs sont venus s'ajouter au noyau initial constitué des quartiers suivants : Dosso-Béri, Oudoukougou, Sirimbeye et Fada.
- La période 1969-1980, qui a vu naître les lotissements de Tondobon-Zone Industrielle, les lotissements extension Nord-Ouest, les lotissements du château d'eau et les lotissements de la zone artisanale.
- Depuis les années 1980, les extensions se font dans les parties Est et Sud-Ouest de la ville de Dosso.

### **2.2.2. LOTISSEMENTS RECENTS OU EN COURS**

De 1980 à nos jours, plusieurs programmes de lotissement ont été mis en exécution dans la commune de Dosso. L'ensemble des lotissements récents ou en cours représente, pendant ces 20 dernières années, une superficie totale de 479 hectares, soit une moyenne de 24 hectares aménagés chaque année. L'analyse du tableau ci-dessous indique que la consommation d'espace est très importante par rapport à l'évolution de la population de Dosso qui était de 16.959 habitants en 1977, 25.695 habitants en 1988 et qui est estimée à 39.056 habitants en 1999. Les informations collectées au niveau de la commune de Dosso et les enquêtes réalisées sur le terrain ont permis de vérifier ce constat :

- le lotissement Résidentiel Route de Gaya (28,9 Ha), datant de 1991 a un taux d'occupation d'environ 60% ;
- le lotissement habitat Route de Douchi (54,4 Ha), datant de 1996 a un taux d'occupation d'environ 10% ;
- le lotissement de la SONIDEP (34,09 Ha), datant de 1996 a un taux d'occupation d'environ 2% ;
- le lotissement Zone Palace (18,20 Ha), datant 1998 ne compte que 4 constructions sur un total de 153 parcelles ;
- les lotissements Douchi, datant de 2001 et 2002 en cours d'exécution sont réalisés en guise de compensation d'arriérés de salaires (les difficultés économiques et financières rencontrées par le Niger depuis les années 1990 avaient entraîné le non-paiement des salaires des fonctionnaires) et présentent un taux d'occupation nul.

**Tableau n°4 : Les principaux lotissements de la commune**

Nom du lotissement	Date de création / approbation	Nombre de lots	Superficie Ha	Localisation
Nle zone administ	1980	72	111,61	Sud-Ouest
Lotissement « Extension château d'eau	1984	613	51,78	Nord-Est
Lotissement « Hippodrome »	1987	181	17,76	Ouest
Lotissement « Résidentiel Route de Gaya » phase 1	1988	183	19,66	Sud-Ouest
Lotissement »Extension Tondonbon »	1988	506	48,84	Est
« Extension Lotissement Résidentiel Route de Gaya » phase 2	1991	206	28,9	Sud-Ouest
Lotissement Résidentiel Route de Gaya » phase 3	1994	221	21,8	Sud-Ouest
Lotissement « Aéroport »	1994	216	18,23	Est
Lotissement «Additif Aéroport »	1994	159	11	Est
Lotissement « Habitat et activités Route de Douchi »	1996	651	54,4	Sud
Lotissement « Résidentiel SONIDEP »	1996	393	34,09	Sud-Ouest
Lotissement « Zone Palace »	1998	153	18,20	Sud
Lotissement « Douchi	2001	459	42,7	Sud-Est
<b>TOTAL</b>		<b>4013</b>	<b>478,97</b>	

Source : Statistiques commune Dosso, 2002

### **CARTE 3 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE**

## 2.3. OCCUPATION DU SOL-DENSITÉ

Du point de vue de la taille de la population, le quartier de Banizoumbou arrive en tête, suivi des quartiers de Koarategui, de Sirimbeye, de Tondobon. Les quartiers de Manguekoara, Oudoukougou, Dosso Béri et Fada se caractérisent par une population moins importante.

La carte de la répartition de la population selon les quartiers révèle des inégalités au niveau de la densité brute. Les quartiers centraux et péri-centraux ont les plus fortes densités : c'est le cas de Oudoukougou avec 205 hbts/ha, Dosso Béri, 97 hbts/ha, Sirimbeye avec 86 hbts/ha, suivi de et Koara Tégui avec 43 hbts/ha. Cette densification dans les quartiers centraux peut entraîner une précarisation des conditions de vie.

La densité décroît au fur et à mesure que l'on s'éloigne des zones centrales. Les plus faibles densités s'expriment dans les quartiers de Tondobon, Manguekoara et enfin Fada qui affiche la plus faible densité avec seulement 16 hbts/ha. Cette situation s'explique par le fait que sa population n'est pas élevée et qu'il abrite beaucoup de services administratifs.

**Tableau n° 5: Surface des types d'occupation dans les quartiers**

Quartiers	Habitat (ha)			Voirie (ha)	Equipements (ha)	Activités (ha)	Espace vert	Superficie	Po
	Surf habt. équipé.	Surf habt. assez équipé.	Surf habt. sous-équipé.						
Dosso-Béri	12,0646	2,4264	2,359	5,7	0	11,795	0	34,345	33
Oudoukougou	5,9953	2,4334	2,1513	5,4763	0	3,3947	1,211	20,662	42
Sirimbeye	20,4528	3,7714	1,8857	7,56	9,802	8,24	0	51,7119	44
Fada	55,3818	12,9928	21,9254	10,5302	0	79,8	0,42	181,0502	29
Koira Tégui	18,2328	12,4392	33,228	37,3988	3,3149	22,9375	0	127,5512	54
Tondobon	62,4112	33,286	17,9328	81,0936	3,3925	30,1549	0	228,271	47
Mangué Koira	43,7239	19,1656	38,1855	61,3	37,925	0	0	200,3	32
Banizoumbou	36,135	3,3877	33,4423	54,316	0	14,8762	4,4925	146,6497	32
<b>Total</b>	<b>254,3974</b>	<b>89,9025</b>	<b>151,11</b>	<b>263,3749</b>	<b>54,4344</b>	<b>171,1983</b>	<b>6,1235</b>	<b>990,541</b>	<b>316</b>

Ce tableau ci-dessus fait ressortir les résultats suivants :

- L'habitat occupe une superficie de 495 ha, soit 50% de la superficie urbanisée. On note également la forte proportion de quartiers sous-équipés qui représente 30 % du total de l'habitat;
- La voirie occupe 263 ha, soit 26% de la superficie totale. En dehors des quartiers centraux et administratifs, la voirie urbaine aménagée est très faible voire inexistante dans certains quartiers.

- Le reste de la superficie est occupé par les équipements, les activités et les espaces verts, soit 232 ha représentant 24% de la superficie totale.

**CARTE 5 : POPULATION ET DENSITE PAR QUARTIER**

## 2.4. PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGÉS

### 2.4.1. LES PROJETS REALISES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

Les tableaux confectionnés sur ces projets se fondent sur les actions mentionnées dans le plan d'investissement de la commune. Ces tableaux concernent :

- les projets récents déjà réalisés avec indication de la nature du projet, de ses sources de financement et de sa localisation ;
- les projets prioritaires pour les cinq prochaines années ;
- les projets non prioritaires durant cette même période.

Tableau n° 6 : Projets récents de la ville (réalisés durant les cinq dernières années)

Années	Nom du projet	Montant (FCFA)	Origine du financement	Localisation
1998	Pavage des rues	41 050 345		Fada et Sirimbeye
2000	Construction de latrines publiques	10 793 362	KFW	Fada et Dosso Beri
2001	Clôture école Attiko	4 759 450	Commune Dosso en Régie	Koara Tegui
2002	Réhabilitation des caniveaux (330ml)	20 009 000	PRIU	Mangué Koara Dosso Béri
2002	Construction d'un abattoir moderne	90 089 633	PRIU	Mangué Koara
	Marché central	230 000 000	AFD	Koara Tegui
2002	Aménagement auto-gare	75 338 865	PRIU	Koara Tegui
TOTAL		472.040.655 F		

Source : Commune de Dosso, 2002

#### 2.4.1.1. LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Durant les cinq dernières années, le budget consacré aux constructions neuves s'élève à 472.040.655 FCFA et est réparti entre les grands équipements (91%) et les infrastructures (9%). Les grands équipements concernent la construction du marché central, d'un abattoir moderne, de latrines publiques, l'aménagement de l'autogare et de la clôture de l'école Attiko. Pour ce qui est des infrastructures, les réalisations concernent le pavage de certaines rues dans les quartiers de Fada et Sirimbeye .

#### 2.4.1.2. LES TRAVAUX DE REHABILITATION

Les travaux de réhabilitation ont consisté principalement en la réparation des caniveaux sur une longueur de 330 ml, pour un montant de 20 009 000 FCFA.

#### 2.4.2. LES PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE

Les projets prioritaires identifiés par la commune concernent principalement les équipements et les infrastructures. Ils sont estimés respectivement à 960.213.104 FCFA et 1.676.200.000 FCFA.

Le tableau ci-dessous donne la nature, le montant estimé et la localisation du projet.

Tableau n° 7 : Projets en portefeuille (Prioritaires pour les cinq prochaines années)

Domaine d'intervention	Nom du projet	Montant (FCFA)	Localisation
Infrastructures	Aménagement des Koris Nord et Sud	850.000.000	Banizoumbou et KoaraTegui
	Pavage des rues (340 ml) 2 phase	41 100 000	Oudoukoun, Tondobon, KoaraTegui
	Réhabilitation du jardin public	30.000.000	Fada
	Construction d'un parking gros porteur	755 100 000	Fada
Equipements	Clôture des écoles	327.606.552 10% par Lux-développement	Toute la commune
	Réhabilitation de la maison des jeunes et de la culture	50 000 000	Fada
	Construction de centres médicaux	47 880 000	Banizoumbou, Mangué koara
	Construction de latrines publiques (2 blocs)	11 000 000	Mangui Koara, Banizoumbou
	Construction d'une fourrière municipale	10.000.000	Fada
	Construction d'un nouvel hôtel de ville	234 000 000	Dosso Beri

Source : Commune de Dosso, 2002

D'autres projets sont également identifiés par la commune pour les cinq prochaines années. Compte tenu de leur caractère non prioritaire, leur réalisation dépendra de l'état d'avancement des projets prioritaires et de la mobilisation d'autres financements. Ces projets sont repertoriés dans le tableau ci-après :

**Tableau n° 8 : Projets en portefeuille (non-prioritaires pour les cinq prochaines années)**

<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Nom du projet</b>	<b>Montant (FCFA)</b>	<b>Localisation</b>
<b>Infrastructures</b>	Extension du réseau d'électricité	2 437 500 000	Banizoumbou, Sirimbey
	Extension du réseau d'adduction d'eau	1 068 470 000	Oudoukoun, Sirimbey, Koira Tegui
	Traitement des ravins	750 000 000	Farandé et Fodé Béri
<b>Equipements</b>	Construction d'un centre de formation technique professionnelle	162 983 204	Tondobon

Source : Commune de Dosso, 2002

## **2.5. TENDANCE D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS**

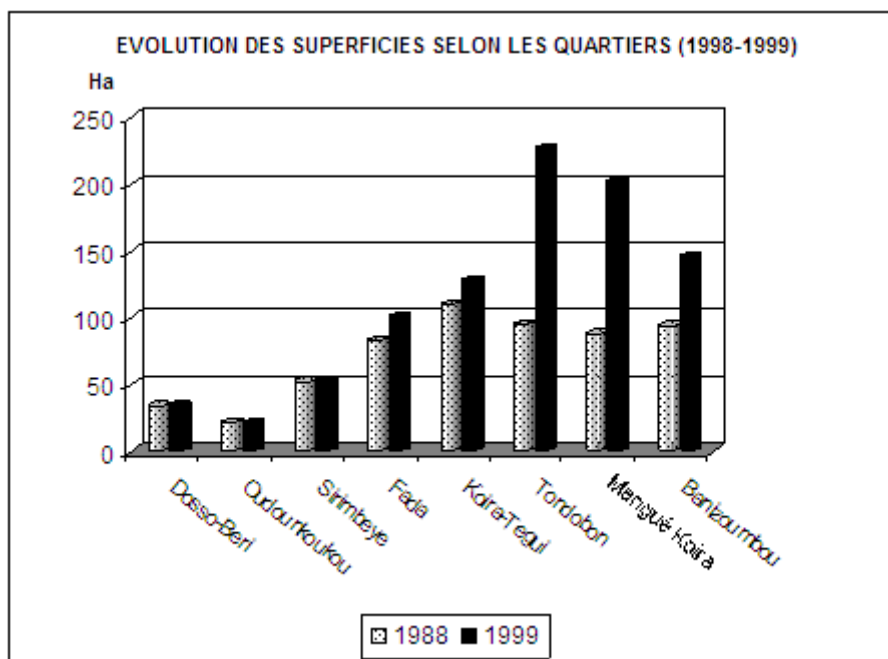
### **2.5.1. EXTENSION URBAINE CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME**

Les perspectives de développement spatial de la commune avaient été bien dégagées dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Dosso (SDAU, 1989). L'étude de l'extension urbaine de la commune montre qu'à partir des quartiers centraux, la croissance spatiale s'est développée dans une première phase au Nord. A partir des années 1980, l'expansion s'est surtout orientée au Sud de la route nationale (RN1) reliant Niamey à Zinder et le long de la route de Gaya. La vocation des axes routiers comme support structurant le développement urbain s'affirme de façon précise.

Le graphique ci-dessous montre que les secteurs qui ont largement bénéficié de la croissance spatiale sont :

- le quartier de Mangue Koara situé dans la partie Sud-Ouest ;
- le quartier de Tondobon situé à l'Est de la ville ;
- le quartier de Banizoumbou localisé au Nord de Dosso

Les quartiers centraux sont caractérisés par la densification du tissu urbain alors que les marges de progression dans les zones au Sud-Ouest et à l'Est sont encore importantes.



### 2.5.2. RECOMMANDATIONS POUR L'EXTENSION DE LA VILLE

Les disponibilités spatiales sont encore réelles, mais les lotissements tous azimuts risquent à court terme de compromettre les disponibilités foncières.

La configuration du tissu urbain actuel montre que les limites d'extension prévues dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Dosso sont atteintes aussi bien au Nord qu'à l'Ouest de la commune et que les zones situées à l'Est et au Sud-Ouest supportent l'essentiel de la croissance urbaine. Il importe de mettre en œuvre des actions visant l'amélioration globale du cadre de vie et une meilleure structuration du futur centre urbain de Dosso. Il s'agit principalement de :

- de renforcer le système d'évacuation des eaux pluviales ;
- de construire une voirie urbaine, notamment dans les quartiers périphériques.
- l'extension du réseau électrique et eau surtout dans les zones périphériques ;

L'extension à moyen terme peut être projetée selon les axes suivants :

- vers l'Est, dans la zone d'extension de Tondonbon ;
- vers le Sud-Est, dans la zone d'extension de Fada ;
- au Nord, le développement de la ville est limité par le système des ravins (Koris).

L'extension de la ville implique au préalable d'asseoir le développement urbain sur un nouveau plan d'aménagement avec un horizon temporel suffisamment large.

### **3. ECONOMIE URBAINE**

L'étude de la ville de Dosso dans son espace économique permet d'identifier les activités économiques, les relations qu'elle entretient avec son hinterland et d'apprécier ainsi sa fonction de commandement. L'analyse économique permet également de déterminer les relations entre Dosso et les autres centres urbains du pays.

#### **3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND**

Les ressorts et les mécanismes de l'attraction de Dosso résultent des pouvoirs de commandement et de la qualité des services offerts à son environnement : services administratifs, commerciaux, éducatifs et hospitaliers.

Au plan méthodologique, l'analyse des aires d'influence ne soulève pas de difficultés majeures. Des enquêtes ont été effectuées auprès des usagers des équipements urbains et ont permis d'apprécier l'aire de polarisation des établissements scolaires, sanitaires et marchands de la ville.

##### **3.1.1. AIRE D'INFLUENCE DES SERVICES DE BASE**

L'enquête a été menée auprès du centre hospitalier régional et du centre hospitalier de district. Pour les établissements scolaires, les enquêtes ont concerné le lycée régional Saraounia, l'école Normale Mali Bérou et les collèges d'enseignement public et privé. L'enquête auprès de ces établissements n'a pas permis d'identifier l'origine géographique des usagers de ces services. Le fait marquant reste la façon dont s'organise l'espace en fonction de la division administrative. Les entretiens organisés avec les responsables de ces différentes structures ont permis de constater que les équipements scolaires et sanitaires sont géographiquement bien répartis sur l'espace national, ce qui réduit les possibilités d'attraction ; toutes les influences s'inscrivent presque exactement à l'intérieur des divisions administratives. Sur le plan scolaire, les équipements de portée régionale concernent surtout le lycée et l'école Normale. Les autres établissements scolaires répondent directement aux besoins de la ville en matière d'enseignement.

Les établissements sanitaires sur le plan spatial s'organisent suivant la même logique. L'organisation du système sanitaire est structurée en deux niveaux : le premier niveau est constitué par les Centres de Santé Intégrés (CSI) et le deuxième niveau par le centre médical et le Centre Hospitalier Régional (CHR).

L'aire d'influence des structures sanitaires de premier niveau dépasse le périmètre communal et s'étend aux villages environnants. Les CSI couvrent un rayon de 13 Km.

En revanche, le CHR a un rayonnement régional. Il sert de centre de référence aux hôpitaux de district. En effet, les enquêtes menées au niveau du CHR montre que 4% des patients viennent des districts de Gaya, Loga, Doutchi, Boboye et 17% des villages environnants.

Du fait de son statut de capitale régionale, la commune de Dosso dispose d'un grand nombre d'équipements administratifs dont les ressorts territoriaux sont fixés et recourent le découpage administratif.

### 3.1.2. AIRE D'INFLUENCE DE LA FONCTION COMMERCIALE

Les facteurs de polarisation commerciale représentent un élément majeur dans la détermination de l'hinterland de Dosso.

Les enquêtes menées au niveau du marché central de Dosso, auprès de la multitude de boutiques et d'étals localisés aux abords de l'autogare ont permis de déterminer, à travers les achats des commerçants, l'aire d'approvisionnement de la ville de Dosso. L'enquête clients permet aussi de déterminer l'aire de desserte de la ville.

L'analyse de l'aire d'approvisionnement de la ville montre une grande dépendance de Dosso vis à vis de la capitale Niamey. En effet, les enquêtes ont montré que la majorité des commerçants de Dosso, s'approvisionnent à Niamey pour l'essentiel des produits manufacturés (produits cosmétiques, fournitures scolaires et de bureau, vaisselle, linge, chaussures, tissus, pacotilles) avec 40% du total des échanges.

De même, la proximité de Dosso avec les frontières du Bénin et du Nigeria favorise le commerce avec ces pays. C'est ainsi qu'en dehors de Niamey, 31% des échanges commerciaux se font avec les villes frontalières, notamment pour les produits manufacturés et certains produits alimentaires. Abidjan, avec 1%, est aussi un lieu d'approvisionnement, surtout pour le commerce de demi-gros.

S'agissant du département de Dosso, 28% seulement des marchandises en proviennent et sont constituées, pour l'essentiel, de produits agricoles et alimentaires (céréales, légumes, manioc, viande, volaille...).

Le transport de transit est bien développé en raison de la position de carrefour de la ville.

Carte hinterland

Schématiquement, l'aire d'influence apparaît formée de deux auréoles :

- la plus petite concerne l'aire d'attraction des services rendus par la ville. La gamme de services peu diversifiée et de type banal explique pourquoi Dosso exerce un rôle polarisant très limité au niveau de ses propres habitants. L'attraction correspond aux limites dessinées par son arrière pays immédiat ;
- la plus vaste représente l'aire de provenance des produits. L'analyse des lieux de provenance de l'ensemble des produits commerciaux montre que la zone d'influence de la ville de Dosso est bloquée par la proximité de la capitale Niamey.

En conclusion, la connaissance des réalités socio-économiques de Dosso constitue un facteur clé pour appréhender sa capacité à fournir des biens et des services à sa population ainsi qu'à celle de son arrière pays.

L'aire de domination de Dosso ne dépasse pas les limites du département et, le plus souvent, l'intensité de sa polarisation est si faible qu'elle ne peut empêcher la pénétration de l'influence d'autres centres plus puissants, en particulier Niamey et les centres des pays limitrophes, à savoir le Bénin et le Nigéria.

La mise en évidence des flux et des zones d'influence a ainsi permis de définir les points sur lesquels doit se focaliser une politique urbaine cohérente afin que la ville puisse jouer efficacement son rôle.

## **3.2. ACTIVITES ET EMPLOIS**

### **3.2.1. LES PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES**

#### **3.2.1.1. SECTEUR PRIMAIRE**

A Dosso, l'agriculture et l'élevage, conditionnés par un certain nombre de facteurs favorables (bonne pluviométrie, disponibilité foncière), constituent des activités économiques de base.

L'agriculture pluviale est l'une des principales activités économiques et fait vivre une grande partie de la population. Les principales spéculations sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°9 : Statistiques agricoles**

Spéculations	1999			2000			2001		
	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)	Sup. (ha)	Rend. (kg/ha)	Prod. (T)
Mil	4939	501	2474	3086	249	768	4421	347	1534
Sorgho	120	249	30	33	80	3	159	350	56
Niébé	4938	40	197	3029	45	136	3977	110	437
Arachide	51	695	35	21	524	110	18	342	6

Source : Bureau de l'Agriculture, Commune Dosso, 2002

L'analyse du tableau ci-dessus montre que les cultures céréalières (mil, sorgho, niébé) occupent une place importante. Malgré l'amorce d'une intensification de la production agricole (unités de cultures attelées, engrais), le mode extensif d'exploitation des terres et le caractère traditionnel du système agricole peuvent se lire à travers l'importance des superficies cultivées et la modicité des rendements. L'essentiel de la production agricole est destiné à la consommation familiale, aux réserves semencières et alimentaires. Le taux de commercialisation des produits agricoles demeure encore faible.

Les faibles performances en matière agricole sont entre autres liées au niveau d'équipement des producteurs qui est sommaire. En effet, les techniques de production sont peu évoluées et reposent sur l'utilisation d'instruments aratoires traditionnels.

L'élevage occupe une part importante de la population de la commune. L'importance du cheptel, composé essentiellement de bovins, de caprins, d'ovins et d'asins, est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau n° 10 : Evolution du cheptel**

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Asins
1995-1996	4133	5180	4084	240
1996-1997	4155	5345	4191	245
1997-1998	4177	5510	4298	250
1998-1999	4199	5675	4405	255
1999-2000	4221	5840	4512	260
2000-2001	4243	6005	4519	265
2001-2002	4265	6170	4726	270

Source : Bureau de l'Elevage, Commune Dosso, 2002

L'élevage est de type sédentaire ; il vise la satisfaction des besoins courants. Le développement de l'élevage dans la commune est de plus en plus limité par la raréfaction des zones de pâturage. Les grands éleveurs de Dosso ont recours à des contrats de gardiennage avec les bergers pour que l'activité se déroule exclusivement en dehors de la ville. Cela permet de diminuer le coût de l'élevage

urbain devenu de plus en plus onéreux. Notons enfin que l'aviculture est aussi très importante et connaît une nette progression.

#### 3.2.1.2. SECTEUR SECONDAIRE

L'industrie et l'artisanat sont regroupés sous cette rubrique. La ville de Dosso amorce un début d'industrialisation très timide et rendu aléatoire par la conjoncture économique et financière très difficile. Les unités industrielles de Dosso se limitent à la présence de deux boulangeries modernes, de l'usine de transformation d'arachide et de la INGELEC qui produit plus de 4.500.000 Kwh par mois.

L'artisanat local est varié et est constitué d'un artisanat de production, d'art et de services : poterie, vannerie, tissage, coordonnerie et tapisserie. Le village artisanal assure la promotion de l'artisanat de la région. Les artisans utilisent de plus en plus des techniques modernes dans leur production pour répondre aux exigences des populations. On dénombre aussi à Dosso plusieurs ateliers de menuiserie, de tôlerie, des garages, des réparateurs de cycles, des frigoristes, des vulcanisateurs, etc.

#### 3.2.1.3. SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire est constitué des services administratifs, des structures sanitaires et scolaires, du secteur commercial et du transport. La population active concernée par ce secteur est très importante.

A Dosso le secteur commercial structuré est surtout constitué par les établissements commerciaux de vente de détail et de demi-gros. Le processus de fragilisation du tissu économique explique que les sociétés d'envergure nationale qui étaient localisées dans la ville ont presque toutes disparues. Il s'agit de : la COPRO (Société de Commerce et de Production), la SONIDEP (Société Nigérienne des Produits pétroliers) et l'OPVN (Office des Produits Vivriers du Niger).

Le petit commerce, qui relève du secteur non structuré, est de loin le plus important et le plus dynamique. Il couvre tous les types de commerce et fait vivre de nombreuses personnes. Il est organisé autour du marché central mais de plus en plus près de l'autogare et le long des axes routiers.

Le transport constitue une activité qui prend de plus en plus de l'importance. Dosso est un carrefour important de transit et de transport de voyageurs et de marchandises, grâce :

- à la route nationale n°1 reliant Niamey au reste du pays et du Nigeria ; et
- à l'axe Dosso-Gaya-Parakou-Cotonou (Bénin).

Le transport est assuré par la SNTN et des privés nigériens et étrangers. Les taxis urbains assurent le transport dans la ville.

### 3.2.2. LA REPARTITION DES ACTIVITES PAR BRANCHES D'ACTIVITES ET EMPLOI

L'analyse de la répartition de la population active selon la profession et la branche d'activité économique représente une donnée fondamentale pour l'étude de l'emploi. Les sources d'information ci-après ont été utilisées pour apprécier les activités et les emplois à Dosso :

l'enquête SDAU Dosso A.N.U 1988 ;

le recensement de la population en 1976 ;

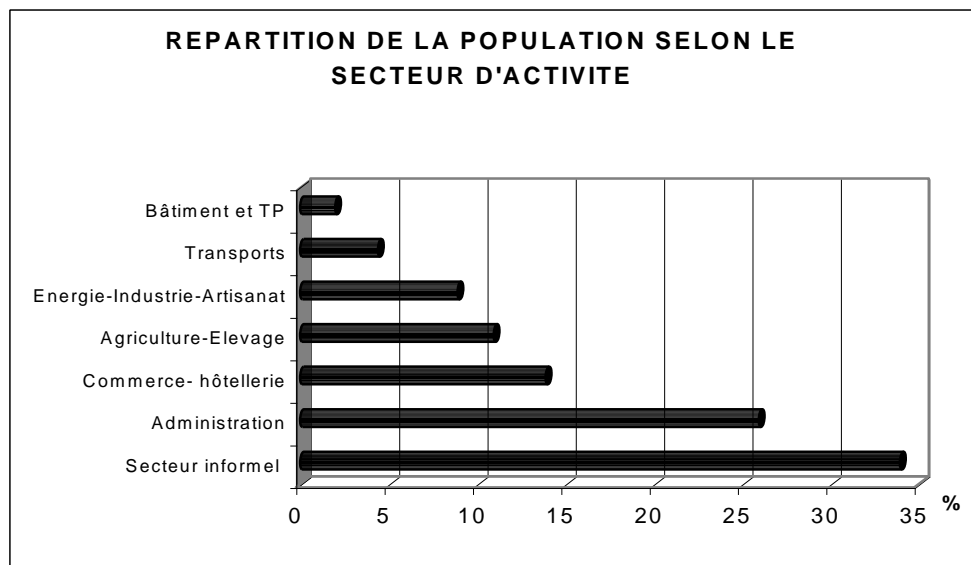
le recensement de la population et de l'habitat en 1988 ;

les données de la Direction Départementale du Plan.

Le graphique ci-dessous montre la ventilation des emplois urbains selon le secteur d'activité et se résume comme suit :

- le secteur informel, qui regroupe les petits métiers, est le plus important et concerne 34% de la population active ;
- le secteur public (administration, enseignement, santé, etc.) est également bien représenté et occupe 26% de la population active totale ;
- suivent après, par ordre d'importance, le commerce et l'hôtellerie (14%), l'agriculture et l'élevage (11%), le secteur industriel (énergie, industrie, artisanat 9%).

Le secteur primaire (agriculture et élevage), même s'il ne représente que 11%, constitue l'activité économique de base et fait vivre plus de 50% de la population.



S'agissant des conditions de vie, le document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (Secrétariat Permanent du DSRP, 2002) constate que le degré de pauvreté est de plus en plus aigu au Niger. En effet, depuis les années 70, comme la plupart des Etats africains, le Niger est entré de plein-pied dans une longue crise économique sans précédent dont il continue de subir encore aujourd'hui les effets pervers. Les facteurs explicatifs sont divers : détérioration des termes de l'échange, environnement économique international très peu favorable, sécheresse persistante, gestion peu orthodoxe des biens publics, forte pression démographique, instabilité des régimes, etc.. Malgré la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel, l'évolution de l'économie nigérienne est marquée par une importante rupture de tendance dont l'aspect le plus visible reste le non-paiement des salaires des fonctionnaires.

Dans le Département de Dosso, le degré de pauvreté, qui s'élève à l'indice 0,115, est l'un des plus élevés du pays. Le revenu moyen par ménage est de 59.319 FCFA environ par mois. Or, 6% de la population en âge de travailler déclare être sans revenus. Le revenu mensuel par résident est de l'ordre de 9.341,62 FCFA. Le revenu moyen annuel par tête d'habitant serait de l'ordre de 112.099,44 FCFA.

Les manifestations de la pauvreté urbaine et leur amplification résultent d'un décalage croissant entre une croissance urbaine accélérée et une économie désagrégée incapable de la soutenir. Les conséquences de cette trajectoire démographique aboutissent à de vives tensions en termes de création d'emplois, de logements, de transport, de services sociaux, etc... Chômage, sous-emploi, mendicité et immigration rurale sont autant de problèmes révélateurs des conditions de vie précaires et de la fragilité de l'économie urbaine.

Dans la commune de Dosso, le diagnostic effectué auprès des organisations à la base montre que le premier constat qui se dégage est que toutes les catégories de

ménages ont été touchées. Avec l'effet conjugué de la baisse drastique du pouvoir d'achat et la hausse importante des prix, le nombre de familles en dessous du seuil de pauvreté a considérablement augmenté. Dans certains quartiers populaires, notamment à **Banizoumbou**, on observe une situation quasi dramatique. Ainsi, certains ménages aux revenus très modestes sont véritablement dans une situation où ils luttent pour survivre.

La commune, qui devrait jouer un rôle fondamental dans la gestion urbaine, n'a pas une base financière appropriée pour s'acquitter de cette tâche. Le dynamisme économique de la commune et donc le potentiel fiscal sont fonction des activités qui s'y développent. Seulement la crise économique affecte sévèrement ses ressources financières, et par conséquent sa capacité à fournir les services de base nécessaires pour accompagner la croissance de la population urbaine.

**Carte pauvreté**

### 3.2.4. LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT

Les types d'associations de développement répertoriées au niveau communal sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n° 11 : Typologie des organisations à la base**

DESIGNATION	QUANTITE
Groupements de Promotion Féminine (GPF)	56
Associations	28
Syndicats	26
Partis politiques	24
Associations religieuses	7

*Source : Commune de Dosso, 2002*

La dynamique organisationnelle au niveau de la commune de Dosso montre l'existence d'un cadre relationnel assez étoffé et animé par de multiples organisations à la base (groupements féminins, associations, syndicats, associations religieuses, etc.). Les objectifs de ces organisations à la base sont orientés vers le développement économique, socio-politique et culturel de la commune, vers des objectifs d'entraide et de solidarité. Sur le plan économique, les GPF et les associations s'investissent dans des activités génératrices de revenus et de production comme le commerce, le maraîchage, l'embouche, le reboisement, etc...Mais ces initiatives, souvent ponctuelles, sont limitées par l'insuffisance des ressources financières et le faible niveau de formation des membres.

Ces organisations devraient bénéficier d'un encadrement et d'une formation plus importants, d'un accroissement de leurs ressources financières pour leur permettre de participer réellement au développement local. Les GPF, considérés comme de véritables acteurs par les spécialistes du développement communautaire, doivent être les premiers bénéficiaires de cet appui. Beaucoup reconnaissent que les groupements de promotion féminine constituent un cadre qui pourrait propulser les femmes à un niveau supérieur et accroître leur participation dans les domaines économique et social.

C'est ainsi, par exemple, que l'Association Féminine pour la Promotion et l'Education de la Femme (AFPEF/Doubani) s'inscrit dans cette dynamique. Il s'agit d'une ONG locale créée en 1998 et dont l'objectif est l'autopromotion et la solidarité entre les femmes. Elle regroupe 17 GPF et compte environ 485 membres. Elle vise, entre autres, la promotion de la santé, l'éducation, l'alphabétisation, la scolarisation des jeunes filles, l'épargne/crédit, l'appui aux groupements féminins... L'AFPEF les soutient dans la formation et la recherche de financements. Cependant, l'AFPEF/Doubani a des moyens limités du fait de l'absence de partenaires pour les appuyer financièrement et institutionnellement.

A cela s'ajoutent des contraintes d'ordre saisonnier et sociologique (lourdeur des travaux champêtres et domestiques).

Et dans cette dynamique d'appui à la promotion féminine, le Foyer des Femmes compte en son sein un Centre de Formation et de Promotion Féminines. Ce centre assure une formation aux femmes dans les domaines de la couture, du crochet, de la broderie en cours théorique. Des cours pratiques en puériculture, hygiène, économie domestique et cuisine sont également dispensés.

La dynamique organisationnelle témoigne de l'existence d'un tissu associatif dense mais souvent entravé dans son développement par des contraintes liées au manque de moyens matériels et financiers.

### 3.2.5. ANALYSE DES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Grâce à son statut de capitale régionale située au carrefour des routes Niamey-Zinder-Diffa-Nigéria, la ville de Dosso continue à jouer un rôle important dans l'économie régionale. La desserte en équipements de base et services administratifs tenue par la ville montre l'importance de son poids à l'échelle régionale.

La structuration de l'économie urbaine, basée principalement sur l'agriculture, l'élevage et le commerce, s'explique par les potentialités naturelles du milieu favorables au développement du secteur primaire. Face à la crise économique et au chômage, ces activités constituent les bases de l'économie urbaine de Dosso et, à ce titre, contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations.

De nos jours, malgré l'avancée du front d'urbanisation, la ville a conservé ce profil de ville semi-rurale. Néanmoins, le secteur tertiaire, articulé autour des services et du commerce, est en train d'émerger pendant que le secteur primaire est déjà très éprouvé par la péjoration climatique et la crise internationale.

### 3.2.6. RECOMMANDATIONS

La ville de Dosso, capitale régionale, dispose d'un certain nombre d'atouts :

- l'arrière pays dispose de potentialités agricoles pouvant soutenir les flux commerciaux entre les centres urbains et leur arrière pays ;
- la zone recèle de potentialités touristiques intéressantes ;
- la ville se trouve à un carrefour dont les routes mènent vers des pays voisins comme le Nigéria et le Bénin.

L'analyse des aires de polarisation montre que les flux, malgré leur intensité limitée, concernent l'ensemble du territoire régional. Pour accentuer le rayonnement de la ville, les mesures suivantes devront être prises :

- renforcement du système bancaire pour le financement des structures de développement à la base ;
- mise en place d'une politique d'amélioration des recettes municipales qui passe, notamment par la restructuration et la gestion des équipements marchands tels que le marché et la gare routière ;
- renforcement des capacités d'accueil de la ville avec la construction d'un autre établissement hôtelier ;
- amélioration de la voirie communale par le bitumage ou le pavage des rues ;
- l'assainissement de la ville à travers l'extension et la réhabilitation des réseaux d'évacuation des eaux et des déchets.

### **3.3. LE PATRIMOINE URBAIN**

Le diagnostic du patrimoine urbain permet d'apprécier le niveau de dotation de la commune en équipements et infrastructures. L'analyse portera essentiellement sur la composition et sur l'évaluation de l'état du patrimoine urbain.

#### **3.3.1. LA COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN**

Le patrimoine de la commune de Dosso est composé de plusieurs types d'équipements :

- les équipements scolaires ;
- les équipements sanitaires ;
- les équipements marchands ;
- les équipements administratifs ;
- les équipements sportifs ;
- les équipements socio-culturels.

#### **3.3.2. LE DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN**

##### **3.3.2.1. LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES**

L'enseignement bénéficie d'importantes mesures de soutien qui se traduisent par l'augmentation du nombre d'établissements scolaires et du taux de scolarisation qui s'établit de nos jours à plus de 60%.

### ➤ Les écoles préscolaires

Elles sont au nombre de 6 dont 2 privées. Il existe 4 écoles préscolaires publiques qui comptent 14 classes en matériaux définitifs. Les 2 établissements disposent d'une clôture de sécurité. L'une est clôturée en banco et l'autre en matériaux définitifs.

### ➤ Les écoles élémentaires

Dosso compte au total 21 écoles primaires dispensant l'enseignement traditionnel et comprenant :

- 16 établissements publics ;
- 1 école expérimentale, et
- 4 écoles primaires privées.

L'ensemble de ces établissements regroupent près de 147 classes et 7498 élèves.

**Tableau n° 12 : Etablissements d'enseignement Primaire public**

Quartiers	Nom Etablissement	Nbre écoles	Nombre de classes	Nbre élèves /classes
Koara Tégui	Attikou, Koara Tégui, Médersa K. Tégui et Croix Rouge	4	27	55.07
Dosso Béri	Boucar et Baba Sabiri	2	24	43.75
Tondobon	Daoura, Médersa Tondobon, Tondobon quartier et Garankee	4	31	53.80
Mangué Koira	Mangué Koara et Bouyaki	2	19	37.15
Sirimbey	Kata Guiwa et Aouta	2	24	55.62
Banizoumbou	Expérimental et Banizoumbou	2	22	56.90

En ce qui concerne l'enseignement primaire public, le nombre d'élèves moyen par classe est de 51. Sur l'ensemble des 16 établissements :

- 3 disposent d'une clôture en banco (Daoura, Garankee, Attikou) ;
- 14 disposent de latrines dont 2 non fonctionnelles et situées à Baba Sabiri et Aouta ;

- 12 sont alimentés en eau (sauf à Koara Tégui, Mangué koara, Banizoumbou et Tondobon Quartier) ;
- tous les établissements sont quasiment dépourvus d'électricité et de téléphone.

Ce diagnostic montre les conditions assez difficiles dans lesquelles se trouve l'enseignement élémentaire dans la commune de Dosso.

### ➤ Les établissements secondaires

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, Dosso est dotée de :

- 6 collèges dont 3 publics et 3 privés, et
- 1 lycée d'enseignement général.

Pour ce qui est de l'enseignement secondaire technique professionnel, Dosso compte deux écoles : l'Ecole Normale et l'ISIEG.

L'ensemble de ces établissements secondaires comptent 128 classes de 4158 élèves.

**Tableau n° 13 : Etablissements d'enseignement secondaire**

Quartiers	Nom Etablissement	Nbre écoles	Nombre de classes	Nbre élèves /classes
Koara Tégui	CEG I, Complexe Dan Tata	2	32	35.31
Mangué Koira	CEG II, Lycée Saraounia Mangou	2	44	22.75
Tondobon	CEG III, CEG IV, Complexe Tagour	3	33	42.63

En moyenne, le nombre d'élèves par classe s'élève à 32,48 élèves.

Les établissements secondaires souffrent d'un manque d'entretien et de réhabilitation des installations. Les salles de classe connaissent des problèmes de fissuration, d'étanchéité. Les établissements ne sont généralement pas clôturés, à l'exception du lycée qui l'est en matériaux définitifs. Ils sont branchés au réseau d'adduction d'eau potable à l'exception du CEG III et au réseau électrique à l'exception des CEG III et IV.

Carte scolaire



Photo 3 : Au premier plan, la clôture inachevée de l'école élémentaire Aouta.



Photo 4 : Processus de dégradation au CEG II.

### 3.3.2.2. LES EQUIPEMENTS SANITAIRES

Les équipements sanitaires recensés à Dosso sont :

- un (1) Centre Hospitalier Départemental (CHD) ;
- un (1) centre médical ;
- deux (2) centres de santé intégrés dont l'un sans clôture ;
- un (1) PMI de quartier ;
- un (1) dispensaire de quartier ;
- un (1) maternité privée ;
- une (1) pharmacie populaire ;
- un (1) cabinet médical privé ;
- deux (2) pharmacies dont une privée.

Au niveau de ces infrastructures, on dénombre des assistants sociaux, des agents d'hygiène et d'assainissement, des techniciens supérieurs et des femmes relais formées pour appuyer le secteur. Le taux de couverture sanitaire de la commune est estimé à 98,68%.

### 3.3.2.3. LES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

Il s'agit d'équipements et d'espaces essentiels pour l'épanouissement des citoyens, qui permettent de renforcer la sociabilité urbaine.

#### ➤ **Les terrains de sport**

La commune dispose de quelques terrains de sport dont :

- ✓ un terrain multifonctionnel situé dans le quartier Tondobon. Il comprend un terrain de football clôturé par un grillage, un terrain de basketball éclairé, une piscine. Les autres installations sont les deux vestiaires, la salle des arbitres, la salle de réunion, la buvette, deux magasins, la case du gardien, quatre guichets et le bloc sanitaire.
- ✓ Le stade qui est dans un état de dégradation assez avancé caractérisé par l'existence de fissures, le défaut d'étanchéité, le caractère défectueux du portail, le manque d'eau et d'éclairage.

**Carte équipement sanitaire**

- ✓ un stade municipal, situé dans le quartier Fada ; il comprend un terrain de football et un terrain de basket ball. Les aires de jeu et les installations (bois et panneaux) sont dégradés.
- ✓ L'arène de lutte et l'hypodrome sont localisés dans le quartier de Koara Tégui.

### ➤ **Les mosquées**

La commune de Dosso dispose de 4 mosquées pour la prière du vendredi et de plusieurs petites mosquées. Chaque quartier dispose d'au moins une mosquée pour l'accomplissement des prières quotidiennes.

- La grande mosquée de Djermakoy ville a été construite en 1978 et couvre une superficie totale de 4800 m<sup>2</sup> pour une surface bâtie de 900 m<sup>2</sup>. Elle dispose d'un branchement électrique et d'adduction d'eau.
- Les autres mosquées sont celle de Hima Zarafi (Koara Tégui), de Izala (Oudoukougou) et celle de la Route de Gaya (Mangué Kora). Elles disposent de branchements en eau et en électricité. A l'exception de la mosquée Route de Gaya, les autres sont confrontées à des problèmes de fissuration et d'étanchéité.

### ➤ **Les églises**

Les églises répertoriées dans la commune de Dosso sont au nombre de trois et bénéficient d'adduction d'eau et d'électricité. Il s'agit de :

- l'Eglise Evangéliste Baptiste située à Sirimbey et construite en 1952 ;
- l'Eglise Adventura à Koara Tégui et construite en 1995 ;
- l'Eglise Pentecôte à Sirimbey construite en 1997.

### ➤ **Les cimetières**

La commune de Dosso compte deux grands cimetières dont un musulman et un catholique.

- *Le grand cimetière musulman* a été créé en 1982 et se situe à Banizoumbou. D'une superficie de 6 ha, il a presque atteint ses limites et doit être élargi pour pouvoir rester ouvert.
- *Le cimetière catholique* est situé à Mangué Koara et couvre une superficie de 6 ha.

Carte équipement socio-culturel

Les autres équipements socio culturels sont :

- la Maison des Jeunes et de la Culture située à Oudoukougou et équipée d'une bibliothèque, d'une salle de couture et d'une vidéothèque ;
- trois (3) buvettes en location ;
- trois (3) foyers féminins ;
- neuf (9) centres d'animation culturelle.

Il existe également un jardin public pratiquement abandonné.

### 3.3.2.4. LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

La ville de Dosso est à la fois chef lieu de département, d'arrondissement et bénéficie d'un statut de commune. A cet effet, tous les services administratifs y sont représentés en fonction de l'échelle territoriale. Cette situation permet à la ville de jouer son rôle de véritable pôle administratif et économique pour sa population et son arrière pays. Le tableau suivant présente l'ensemble de ces services.

**Tableau n° 14 : Services Administratifs représentés dans le périmètre communal de Dosso**

NIVEAU	Services Administratifs
<b>REGIONAL</b>	Direction Régionale du Développement Agricole
	Direction Régionale des Ressources Animales
	Direction Régionale de l'Environnement et de la lutte contre la désertification
	Direction Départementale de l'Hydraulique
	Direction Départementale des Aménagements et équipements ruraux agricoles
	Direction Régionale de l'Education Nationale
	Inspection Départementale de l'Alphabétisation
	Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire
	Direction Régionale du Développement Social
	Direction Régionale du Développement Social
	Direction Régionale de l'Urbanisme de la Construction et de l'habitat
	Direction Régionale des Travaux Publics
	Direction Régionale Des Transports Terrestres
	Direction Régionale de la Santé Publique
	Direction Régionale des Impôts
	Direction Régionale du Commerce
	Direction Régionale de la Poste
	Direction Départemental du Plan
	Inspection Départementale du Travail
<b>ARRONDISSEMENT</b>	Service de l'Agriculture de l'Arrondissement
	Service de l'Elevage de l'Arrondissement
	Service de l'Environnement de l'Arrondissement
	Service d'Arrondissement de l'Hydraulique
	Service des Aménagements et équipements ruraux agricoles de l'Arrondissement
	Inspection Primaire Base 1
	Service d'Arrondissement de l'Alphabétisation
	Génie Rural
	District Sanitaire
	Service d'arrondissement des Impots

	Service d'Arrondissement du Plan
<b>COMMUNAL</b>	Service de l'Agriculture
	Service de l'Elevage
	Service des Aménagements et équipements ruraux agricoles
	Service de l'Environnement
	Service du Développement Social
	Service de l'Alphabétisation
	Service de l'Education
	Service de la Santé
	Service du Plan

L'état des services administratifs communaux est présenté dans le tableau suivant :

**Tableau n° 15 : Les services communaux**

<b>Services communaux</b>	<b>Localisation</b>	<b>Etat du bâti</b>	<b>Eau</b>	<b>Elec.</b>	<b>tél</b>	<b>Contraintes</b>
Agriculture	Hôtel de ville	dégradé	oui	oui	NON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vétusté des locaux</li> <li>- étroitesse des lieux</li> <li>- manque de matériel informatique</li> <li>- manque de moyens logistiques</li> </ul>
Elevage	Direction départementale	bon	Oui	Oui	NON	
Génie rural	Hôtel de ville	dégradé	Oui	Oui	NON	
Environnement	Direction départementale	bon	oui	oui	NON	
Développement social	Arène de lutte	bon	oui	oui	NON	
Alphabétisation	Direction départementale	Assez-bon	oui	oui	NON	
Education	Inspection	Assez-bon	oui	oui	oui	
Santé	PMI	Assez-bon	oui	oui	oui	
Plan	Hôtel de ville	dégradé	oui	oui	non	

Carte équipement administratif

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que les services administratifs communaux bénéficient d'adduction d'eau et d'électricité, mais ne disposent pas de téléphone à l'exception des Services de l'Education et de la Santé. Par ailleurs, ils sont confrontés à des problèmes, notamment :

- la vétusté des locaux qui contribuent à la dégradation des bâtiments (problèmes de fissuration des murs et d'étanchéité) ;
- l'étroitesse des locaux qui pose un problème de fonctionnalité ;
- le manque de moyens logistiques (véhicules, moto) qui ne facilite pas l'efficacité du service ;
- le manque de matériel informatique pour le traitement et le stockage des données.

### 3.3.2.5. LES EQUIPEMENTS MARCHANDS

Les équipements marchands sont constitués d'installations publiques aménagées et dont l'exploitation génère des ressources pour la ville.

A Dosso, les équipements à caractère marchand sont :

#### ➤ **Le marché central**

Il est situé dans le quartier Oudoukougou et est placé en gérance libre. Il compte 112 boutiques, 150 abris couverts, 96 étals non couverts, 4 hangars, 2 magasins, 40 casiers de boucherie et 1 bloc sanitaire. Il constitue le principal centre d'attraction de la ville et des villages environnants. Le marché est confronté à une forte pression du fait de son exéguité ; cette situation découle des problèmes fonciers qui sont survenus et qui expliquent que l'aménagement du marché n'a pas été réalisé dans sa totalité.

Sur le plan environnemental, le marché est confronté à des problèmes d'étanchéité, d'assainissement et d'évacuation des eaux usées.

#### ➤ **L'ancien marché**

Il est situé dans le quartier Fada et est presque abandonné par ses anciens locataires au profit du marché central. Il est en état de délabrement avancé mais continue à fonctionner. Les principaux produits qui y sont commercialisés sont les céréales, la volaille, les condiments et les produits de la médecine traditionnelle. Sa gestion relève de la commune.

#### ➤ **La gare routière**

La gare routière ou autogare est implantée dans le quartier Fada sur la route nationale. Elle dispose d'une aire de stationnement, d'un poste de police, d'un bureau et de toilettes mal aérées. La gare routière qui est clôturée, n'est pas suffisamment aménagée. Elle souffre d'un problème d'assainissement et d'éclairage : sur les quatre poteaux électriques installés, seuls deux sont fonctionnels.

Il est prévu sur le site, la construction d'une nouvelle gare routière fonctionnelle grâce au financement du PRIU.

➤ **L'abattoir**

L'abattoir est situé dans le quartier de Koara Tégui. Les installations y sont sommaires et sont composées de deux enclos en grillage pour le parcage du bétail et d'une aire d'abattage. Il souffre de la vétusté du matériel et d'un problème d'assainissement.

Afin de surmonter ces difficultés et mettre en place un abattoir moderne et fonctionnel, la commune est en train de construire un autre abattoir dans le même quartier grâce au financement du PRIU.

➤ **La salle de cinéma** qui n'est pas fonctionnelle.

Il existe aussi **une fourrière municipale non aménagée.**

Carte équipement marchand



Photo 5 : Vue du marché central.



Photo 6 : L'exiguïté et les problèmes d'environnement de la gare routière.

### 3.3.3. LES INFRASTRUCTURES

A l'instar de toutes les villes en expansion, Dosso a besoin d'infrastructures de plus en plus nombreuses mais coûteuses à réaliser et à faire fonctionner.

#### 3.3.3.1. LA VOIRIE

La ville de Dosso compte 164 626 ml de voirie et la typologie de la voirie permet de distinguer trois catégories de routes :

- **la voirie nationale** constituée des routes nationales importantes traversant la ville ; à savoir :
  - la Route Nationale (RN1) assurant la liaison Niamey-Zinder-Diffa-Nigéria ;
  - la Route Nationale (RN7) assurant la liaison entre Gaya et le Bénin.
- **la voirie régionale** constituée par la route nationale (RN14), assure la liaison avec Loga au Nord du département.
- **La voirie communale** de Dosso est dans l'ensemble dans un état critique. En effet, 57,6% de la voirie est non revêtue et en mauvais état et 30,26% (les ruelles) n'est pas aménagée. La voirie revêtue en bon état représente 7,5% seulement. Il s'agit essentiellement des routes nationales et des rues pavées localisées à Oudoukougou et Sirimbeye. Aussi, des efforts devraient être faits pour la réhabilitation de la voirie communale.

**carte voirie**



Photo 7 : Dégradation de la voirie avec les nids de poule.



Photo 8 : Ensablement de la voirie occasionné par l'érosion.

### 3.3.3.2. L'ELECTRICITE

La distribution d'électricité est assurée par la représentation locale de la INGELEC. Le nombre d'abonnés s'élève à près de 3176 pour une consommation moyenne de 4 500 000 kw/h par an. Le réseau INGELEC est long de 30 115 ml pour la basse tension et de 17 000 ml pour la moyenne tension. Il est alimenté par la ligne haute tension en provenance du Nigéria d'une longueur de 3066 ml. La commune compte six postes secteurs situés à Todobon, Mangué Koara, Koara Tégui, Dosso Béri, Sirimbeye et Fada. La voirie éclairée mesure 8291 ml et couvre tous les quartiers, avec cependant des inégalités dans sa répartition. Les foyers lumineux sont surtout concentrés dans le noyau central de la ville. Les quartiers périphériques notamment Banizoumbou, Koara Tégui, Mangué Koara sont insuffisamment éclairés. De même, du fait du coût relativement élevé de l'électricité, de nombreux ménages continuent à utiliser les lampes à pétrole.

### 3.3.3.3. L'ALIMENTATION EN EAU

L'approvisionnement en eau de la commune est assuré par la Société d'Exploitation des Eaux du Niger (SEEN). Le réseau SEEN à Dosso ville est composé d'un réservoir de stockage de 500 m<sup>3</sup> et d'un réseau maillé de distribution d'une longueur de 42 897 ml (diamètre variant de 63 à 225 mm). L'essentiel du réseau se trouve concentré dans les quartiers de Dosso Béri, Oudoukougou, Sirimbey, Banizoumbou et Todobon. Le nombre d'abonnés à l'eau s'élève à 2 465 et la ville compte environ 43 bornes fontaines. Cependant, le réseau présente des insuffisances : la pression est faible à certains endroits (le quartier situé sur la route de Gaya par exemple), tandis que d'autres ne sont pas desservis (le quartier situé sur la route de Douthi et les villages environnants notamment). La production est d'environ 120 000 m<sup>3</sup> /mois soit un volume de 3500 m<sup>3</sup>/jour.

#### ➤ **La collecte des ordures ménagères**

La collecte des ordures ménagères pose un sérieux problème aux populations. C'est pourquoi, la municipalité a mis en place des points de collecte des ordures aménagés et des points de collecte non aménagés. Il existe 43 dépotoirs contrôlés et 4 blocs sanitaires. La municipalité dispose d'un camion benne, de 10 tombereaux à traction asine, de petits matériels pour l'enlèvement des ordures.

## Carte réseau électrique

Cependant, l'insuffisance de la couverture au niveau de la ville fait que l'on assiste à une prolifération des décharges sauvages sur l'ensemble du territoire communal, ce qui pose un réel problème de salubrité. L'enlèvement des ordures constitue une préoccupation majeure de la commune, en raison :

- d'un manque de matériel approprié ;
- d'un manque de personnel ;
- de l'inorganisation du système de collecte.

Pour remédier à cette situation, des actions doivent être menées en vue de rendre plus efficace la collecte des ordures. Il s'agira, notamment, de renforcer les tombereaux, d'acheter des camions bennes, des containers et de construire des incinérateurs dans les structures sanitaires.

### ➤ **Le drainage des eaux pluviales**

Le drainage des eaux pluviales se fait par le biais des caniveaux. On dénombre au niveau de la commune trois types de caniveaux :

- les caniveaux à ciel ouvert d'une longueur de 3944 ml avec un diamètre de 2,5 m localisés à Koaratégui, Dosso Béri, Oudoukougou et Fada ;
- les caniveaux tertiaires à ciel ouvert d'une longueur de 309 ml avec un diamètre de 0,5 m situés dans le quartier de Sirimbeye, et
- les caniveaux fermés de 218 ml de longueur situés dans le quartier de Fada.

En dehors des caniveaux, il existe un réseau de collecteurs naturels constitués par les Koris nord et sud qui provoquent d'énormes ravinements.

Pour régler les problèmes d'évacuation des eaux pluviales, il est nécessaire de procéder à des aménagements au niveau des Koris et de fermer les caniveaux.

Il n'existe pas de canaux d'évacuation des eaux usées. Il peut être envisageable, à long terme, de réaliser un réseau mixte pour l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées.

Dans le cadre des réalisations privées, on a dénombré 80 à 90% de concessions utilisant les latrines publiques et à fosse sèche et 10 à 20% des toilettes avec fosses septiques.

**Carte assainissement**



Photo 9 : Absence de réseau d'évacuation des eaux usées qui sont déversées dans la rue.



Photo 10 : Canal d'évacuation des eaux pluviales.



Photo 11 : Canal d'évacuation à ciel ouvert des eaux pluviales qui sert de déversoir d'ordures.

## **4- DEMOGRAPHIE ET BESOINS EN ESPACE**

### **4.1. EVOLUTION DE LA POPULATION - PROJECTIONS**

Les principales données statistiques permettent de suivre l'évolution démographique de la ville : entre 1960 et 1977, (année du premier recensement), la population est passée de 3000 à 16959 habitants. Le recensement général de la population et de l'habitat de 1988 évalue la population à 25.695 habitants. En 1999, la population de Dosso est estimée à 31.671 habitants (ANU, 1999). Sur cette base, avec un taux de croissance de 3,9% par an, la population est estimée à 43.012 habitants en 2002. Ces chiffres ne concernent que les neuf quartiers de la commune de Dosso ; les autres localités environnantes étant considérées comme des villages polarisés (rattachés).

A partir de ce taux, on peut prévoir une population additionnelle de 9.067habitants en 2007, 10979 habitants en 2012 et 13.293 habitants en 2017. Le tableau 16 ci-dessous présente l'évolution de la population à partir de 2002.

**Tableau n° 16 : Estimation de la population de la commune en 2002, 2007, 2012 et 2017**

Indications	Taux	1999*	2002	2007	2012	2017
Pop	3,9	31.671	35523	43012	52079	63058
Pop add				7489	9067	10979

- *Source : pour la population de 1999, ANU, 1999*

### **4.2. BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZON 5, 10 ET 15 ANS)**

Au Niger, il n'existe pas de normes urbanistiques de référence pour la programmation des besoins en espace en matière d'habitat et d'équipements. Ainsi, pour l'estimation des besoins en espace nous avons retenu comme base de calcul la norme généralement admise de 100 hbts pour 1 hectare de surface urbanisé. Ces estimations permettent (tableau n°17) de fixer les besoins en espaces de la commune :

- horizon 2007 population additionnelle de 7489 hbts pour 75 hectares ;
- horizon 2012 population additionnelle de 9067 hbts pour 91 hectares ;
- horizon 2017 population additionnelle de 10979 hbts pour 110 hectares

Ainsi, de 2007 à 2017, le total de la population additionnelle sera de 27.535 habitants et les besoins globaux en terrains sont estimés à 276 hectares.

Le tableau suivant montre la répartition en fonction des types de besoin.

**TABLEAU N° 17 : BESOINS EN ESPACE SELON LE TYPE D'OCCUPATION EN 2007, 2012 ET 2017**

Type	Sup en	%	Besoins	TOTAL
------	--------	---	---------	-------

d'occupation	2002		Nbre ha supplémentaires en 2007	Nbre ha supplémentaires en 2012	Nbre ha supplémentaires en 2017	2007-2017
Habitat	495	50	38	46	55	139
Grands équipements et activités	227	23	18	22	25	
Espaces verts	6	1	1	1	2	4
Voirie	263	27	19	23	28	70
Total surfaces	991	100	75	91	110	276

Cependant, l'extension spatiale de la commune de Dosso basée sur la réalisation de lotissements tout azimut, est très artificielle et n'est pas la résultante d'une croissance démographique. Par conséquent, l'estimation des besoins en espace doit tenir compte de la capacité d'absorption du tissu urbain qui est loin d'être saturé.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la densification des quartiers aux horizons 2007, 2012, 2017.

Tableau n° Population-densités brutes

Quartiers	Dosso-Béri	Oudoukougou	Sirimbeye	Fada	Koira Tégui	Tondobon	Mangué Koira	Banizo
Superficie	34,3	20,7	51,7	181,1	127,6	228,3	200,3	14
Pop 1999	3320	4227	4445	2917	5468	4716	3286	32
Densité	<b>97</b>	<b>205</b>	<b>86</b>	<b>16</b>	<b>43</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>2</b>
Horizon 2002								
Pop	3724	4741	4986	3272	6133	5290	3686	36
Densité	<b>108</b>	<b>229</b>	<b>96</b>	<b>18</b>	<b>48</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>2</b>
Pop addit	404	514	541	355	665	574	400	4
Horizon 2007								
Pop	4509	5741	6037	3962	7426	6405	4463	44
Densité	<b>131</b>	<b>278</b>	<b>117</b>	<b>22</b>	<b>58</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>3</b>
Pop addit	785	999	1051	690	1293	1115	777	7
Horizon 2012								
Pop	5459	6951	7309	4797	8991	7755	5403	54
Densité	<b>159</b>	<b>336</b>	<b>141</b>	<b>26</b>	<b>70</b>	<b>34</b>	<b>27</b>	<b>3</b>
Pop addit	951	1210	1273	835	1566	1350	941	9
Horizon 2017								
Pop	6610	8416	8850	5808	10887	9390	6543	65
Densité	<b>192</b>	<b>407</b>	<b>171</b>	<b>32</b>	<b>85</b>	<b>41</b>	<b>33</b>	<b>4</b>

Pop addit	1151	1465	1541	1011	1896	1635	1139	11
-----------	------	------	------	------	------	------	------	----

L'analyse des données du tableau permet d'apprécier l'évolution de la densité dans les différents quartiers de la commune de Dosso. En dehors des quartiers centraux traditionnels Dosso Béri, Sirimbèye et surtout Oudoukougou qui atteignent des densités élevées, tout le reste des autres quartiers n'atteindraient le cap de 100 hbts/hectare en 2017. Leur capacité d'absorption est réelle du fait de l'importance des superficies loties qui reste à occuper. A l'échelle de la ville, en tenant compte de la densité qui serait de 64 habitants/hectare en 2017, la superficie théorique qui reste à être occupée s'élèverait à 356 hectares (*la base de calcul fait référence à la norme de 100hbts/hectare*).

Jusqu'en 2017 et même au-delà en 2020, le disponible en terres (356 hectares) issu des nombreuses opérations de lotissement, permet de couvrir largement les besoins globaux de la ville en espaces.

### 4.3. LA POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT

L'estimation de la répartition de la population par quartier a été effectuée à partir de la population de 1999, du nombre de ménages par quartier et du nombre moyen de personnes par ménage. Ces statistiques ont été rapportées à la superficie du quartier pour calculer la densité moyenne. La population par type d'habitat a été estimée à partir du nombre de ménages selon leur niveau d'équipement. Nous avons considéré les normes suivantes pour la classification de l'habitat :

- l'**habitat équipé** correspond aux ménages disposant à la fois d'un branchement en robinet intérieur et d'un branchement à l'électricité ;
- l'**habitat assez équipé** concerne les ménages disposant d'électricité ou de robinet intérieur ;
- l'**habitat sous-équipé** regroupe les ménages n'ayant ni robinet intérieur ni électricité.

**Tableau n° 18 : La population par quartier et par type d'habitat**

Quartiers	Population Équipée	%	Population Assez équipée	%	Population Sous-équipée	%	Population totale
Dosso Béri	2377	72	478	14	465	14	3320
Oudoukougou	2395	57	972	23	859	20	4227
Sirimbèye	3482	78	642	14	321	7	4445
Fada	1789	61	420	14	708	24	2917
Koira Tégui	1560	29	1064	19	2843	52	5468
Tondobon	2590	55	1381	29	744	16	4716
Mangué Koira	1421	43	623	19	1241	38	3286

Banizoumbou	1630	50	153	5	1509	46	3292
TOTAL	17245	54	5734	18	8691	27	31671

L'analyse du tableau ci-dessus montre qu'en moyenne 54% de la population de Dosso est bien équipée. La classification par quartiers suivant le niveau d'équipement par ordre décroissant révèle que :

- les quartiers traditionnels sont généralement mieux équipés avec le quartier Sirimbèye en tête avec 78%, suivi de Dosso Béri avec 72%, Fada avec 61%, Oudoukougou avec 57% et Tondobon avec 55% ;
- les quartiers sous équipés sont Koira Tégui avec 52%, suivi de Banizoumbou avec 46%.

L'opposition quartiers centraux - quartiers périphériques semble apparaître dans la configuration des types d'habitat. Les facteurs d'ancienneté et de coût des installations pourraient expliquer les différences de comportement.

## **5. LA DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES**

### **5.1. CLASSEMENT D'APRES L'APIE**

L'Inventaire sur la Programmation des Investissements et des Equipements (APIE) est un instrument de diagnostic qui met en évidence les caractéristiques des quartiers de Dosso par rapport aux critères relatifs à la population, l'occupation du sol, les équipements et les infrastructures. La détermination d'un certain nombre de ratios permet de faire le bilan des équipements existant dans chaque quartier ; bilan qui se traduit par des scores qualitatifs et quantitatifs de desserte aboutissant à une note totale d'équipements. Il s'agit d'un outil d'analyse qui aide à la prise de décision et à la programmation des équipements en tenant compte des besoins identifiés dans chaque quartier.

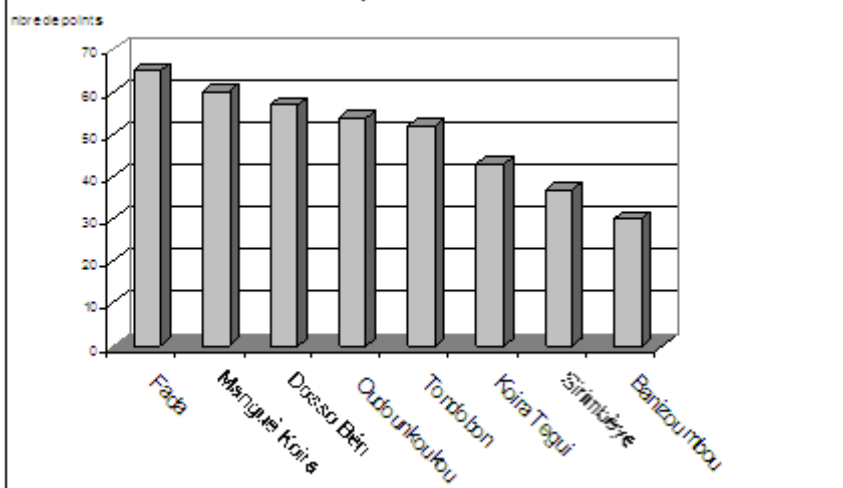
#### **5.1.1. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE**

Les résultats de l'APIE ont permis de déterminer un indice d'équipements global par quartier et de procéder à un classement de ces quartiers selon un système de notation.

Le graphique ci-dessous indique le rang de chaque quartier en fonction du nombre de points :

- Fada, ancien quartier colonial totalise 65 points et occupe la première place ;
- Mangué Koira, qui totalise 60 points, occupe le deuxième rang ;
- Dosso Béri occupe le troisième rang avec 57 points ;
- Oudoukougou compte 54 points et occupe la quatrième place ;
- Tondonbon avec 52 points se place au cinquième rang ;
- Koira Tégui et Sirimbèye occupent respectivement les sixième et septième rangs ;
- Banizoumbou qui enregistre le score le plus faible occupe la dernière position.

Score des quartiers selon l'IPIE

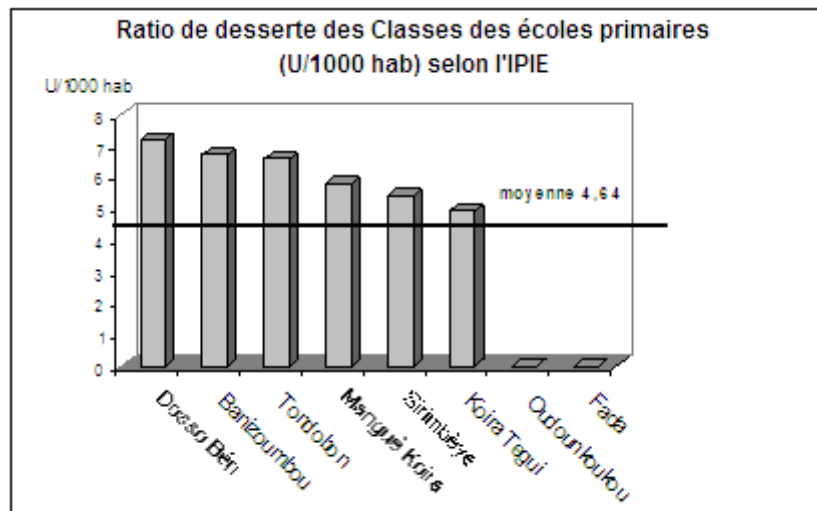


## 5.1.2. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'EQUIPEMENT

### 5.1.2.1. DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS DE SUPERSTRUCTURE

#### ➤ Les équipements scolaires

La commune de Dosso est relativement bien équipée en établissements scolaires primaires et secondaires. Au niveau de l'enseignement primaire de base, les ratios de desserte des classes des écoles primaires, calculés par l'IPIE, montrent que la situation est favorable. L'essentiel des quartiers (6 sur un total de 8) ont un ratio supérieur à la moyenne.



La carte d'accessibilité des établissements primaires montre que la couverture des quartiers est relativement satisfaisante. A partir de chaque quartier, le rayon d'accès à un établissement scolaire dépasse rarement 1 km. Seul le quartier de Koarategui est excentré par rapport à la localisation des établissements scolaires et ne bénéficie pas d'une couverture optimale.

**Carte desserte scolaire**

La commune de Dosso dispose de 147 salles de classe (établissements publics élémentaires) pour une population scolaire de 7498 en 2002, soit une moyenne de 51 élèves par salle de classe alors que la norme préconisée en la matière par l'Education Nationale est de 35 à 40 élèves par classe. Selon les projections, avec une progression moyenne des effectifs de 349 élèves par an, cette population peut être estimée à :

- 8894 en 2006 ;
- 10639 en 2011 ;
- 12384 en 2016.

En fonction de cette évolution, des prévisions concernant les besoins en salles de classe ont été faites à partir de la norme préconisée (40 élèves par classe). Ainsi, ces besoins s'évaluent pour l'enseignement élémentaire à 310 salles de classe en 2016 .

**Tableau n° 19 : Les besoins en salles de classe pour les années 2006, 2011 et 2016.**

<b>Années</b>	<b>2002</b>	<b>2006</b>	<b>2011</b>	<b>2016</b>
Populations scolarisables	7498	8894	10639	12384
Classes nécessaires	147	222	266	310

### ➤ **Les équipements sanitaires**

Les équipements sanitaires publics dont dispose la ville de Dosso sont : un Centre Hospitalier Départemental (CHD), 1 centre médical, 2 centres de santé intégrés, 1 PMI de quartier, 1 dispensaire de quartier et 2 cabinets médicaux privés. Les équipements sanitaires privés sont une maternité privée, 1 cabinet médical privé.

L'estimation des besoins en structures sanitaires se fait sur la base des normes indiquées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ces normes actuellement appliquées par le Ministère de la Santé, préconisent la desserte suivante :

- un hôpital pour 50.000 à 150.000 habitants ;
- un centre de santé pour 15.000 à 50.000 habitants ;
- un poste de santé pour 10.000 à 15.000 habitants.

En tenant compte de ces normes, la desserte médicale de la ville de Dosso en soins de santé primaires et secondaires (SSP) est acceptable car nous avons :

- un hôpital pour 39.036 habitants ;
- un centre de santé pour 19518 habitants.

La carte d'accessibilité des établissements sanitaires montre que la polarisation hospitalière couvre l'ensemble de la commune avec un rayon d'accès de 4 km au maximum. En plus de l'espace communal l'aire de polarisation de l'hôpital correspond aux limites administratives du département de Dosso. Concernant les centres de santé, la couverture est optimale pour les quartiers centraux. Les quartiers de Koarategui et surtout de Banizoumbou sont excentrés par rapport à la localisation des établissements sanitaires.

Le déficit se situe au niveau des dispensaires de quartier. Il faut construire 2 nouveaux postes pour avoir une desserte moyenne d'un poste de santé pour 10.000 habitants.

En priorité, les quartiers de Banizoumbou et de Koarategui doivent être dotés de structures de santé secondaires.

#### ➤ **Les autres équipements**

- Les équipements marchands

Les équipements marchands sont constitués par deux marchés, une gare routière et un abattoir municipal. L'unique marché fonctionnel de la ville de Dosso est le marché central situé dans le quartier Oudoukougou. Il monopolise l'essentiel de l'activité commerciale et polarise l'essentiel des quartiers de la ville.

- Les équipements administratifs

Le ratio moyen de la desserte en équipements administratifs s'élève à 0,53 U/1000 hbts. Le quartier de Fada avec un ratio de 11,9 U/1000 hbts concentre l'essentiel des services administratifs qui desservent la population de la ville et des localités du département de Dosso.

**carte desserte sanitaire**

- Les équipements sportifs

Le déficit de la desserte en matière d'équipements sportifs est amplifié par l'état de dégradation et le sous-équipement de ceux qui existent, en particulier le stade municipal localisé dans le quartier de Fada. Il convient de rappeler que 53% de la population est âgée de moins de 20 ans, ce qui permet d'apprécier l'importance de la demande pour ce genre d'équipements. Une véritable politique de promotion sportive et socio-culturelle en direction de la jeunesse semble être une priorité.

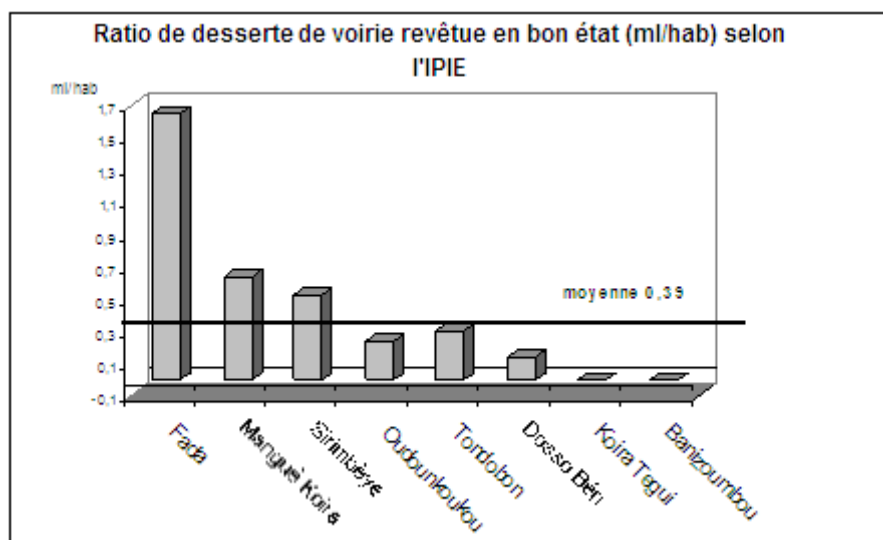
#### 5.1.2.2. DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES

##### ➤ La voirie revêtue

La ville de Dosso compte au total 164.626 ml de voirie. La voirie revêtue en bon état ne représente que 7,5% du total ; la voirie revêtue en mauvais état représente 4%. 57,6% de la voirie est non revêtue et se caractérise par une dégradation très avancée.

Le ratio moyen de la commune pour la voirie revêtue en bon état est de 0,39 ml/hab. Le graphique ci-dessous montre que le quartier de Fada se distingue par son ratio élevé qui est de 1,65 ml/hab, 11,6. Les quartiers de Mangué Koira (0,64 ml/hab), Sirimbèye (0,53 ml/hab), ont des ratios légèrement supérieurs à la moyenne.

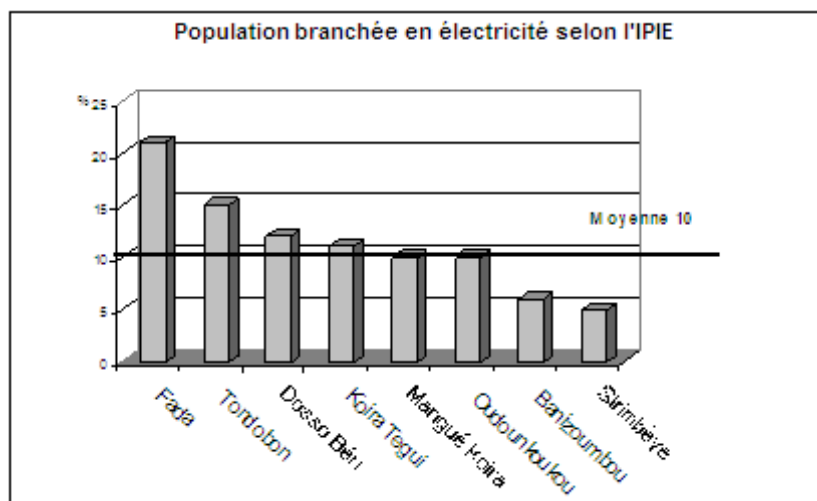
Les quartiers de Koira Tegui et de Banizoumbou ont des ratios presque nuls.



En matière d'infrastructures, la mauvaise qualité de la voirie non revêtue est certainement l'élément le plus visible. Tous les quartiers de la commune sont concernés et en particulier ceux de : Tondonbon, Koira Tegui, Banizoumbou, Mangué Koira.

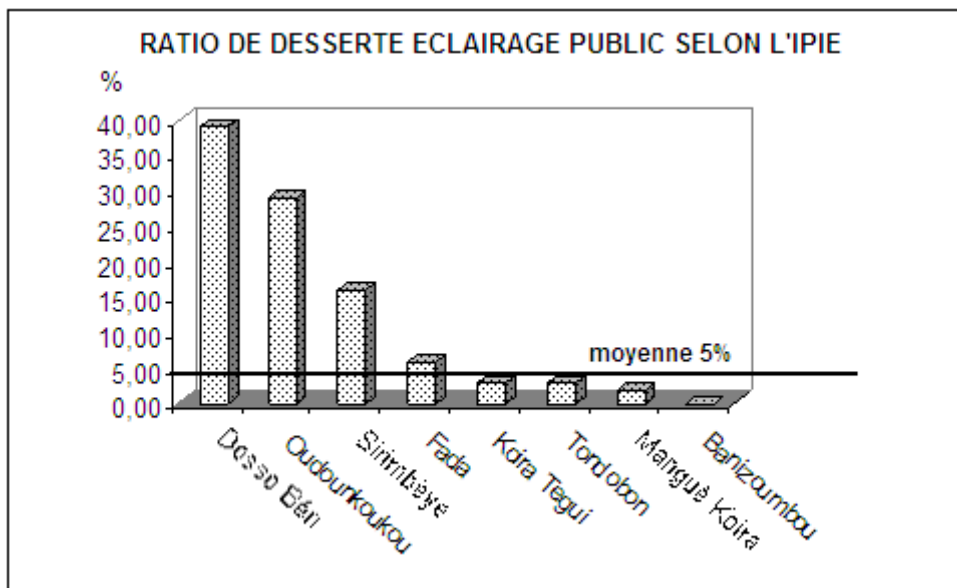
### ➤ La desserte en électricité

Le graphique ci-dessous présente les ratios en pourcentage de la population branchée en électricité. Le ratio moyen de la ville est de 10%. Le quartier de Fada bénéficie de la meilleure situation avec un ratio de 21%, suivi des quartiers de Tondobon (15%), Dosso Béri (12%), Koira Tegui et Mangué Koira (11%). Les quartiers de Banizoumbou (6%) et de Sirimbèye (5%) ont les taux les plus faibles.



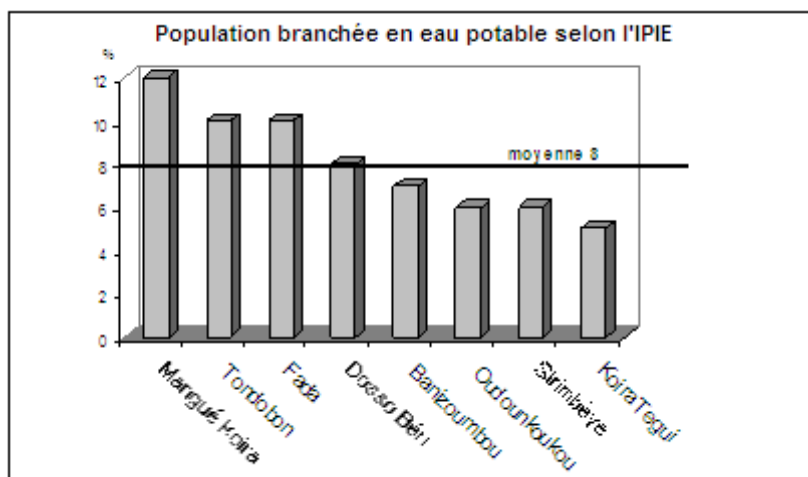
### ➤ L'éclairage public

La voirie éclairée mesure 8291 ml et révèle que le niveau d'éclairage de la ville est très peu satisfaisant. Le graphique ci-dessous montre que la moyenne pour l'ensemble de la commune est de 5% ; les ratios les plus élevés concernent les quartiers de Dosso Béri (39%), Oudounkoulou (29%), Sirimbèye (16%). Il est nécessaire de procéder au renforcement et à l'extension de l'éclairage public en particulier dans les quartiers périphériques qui vivent dans l'obscurité, notamment Koira Tegui, Tondobon, Mangué Koira, et Banizoumbou.



➤ **La desserte en eau potable**

Le graphique ci-dessous présente les ratios en pourcentage de la population branchée en eau potable. Le ratio moyen de la ville est de 8%. Le quartier de Mangué Koira a le ratio le plus élevé (12%) suivi des quartiers de Tondobon et Fada (10%), Dosso Béni (8%). Tous les autres quartiers ont un ratio inférieur à la moyenne. Les quartiers de Sirimbèye et Koira Tegui ont les taux les plus faibles avec respectivement.

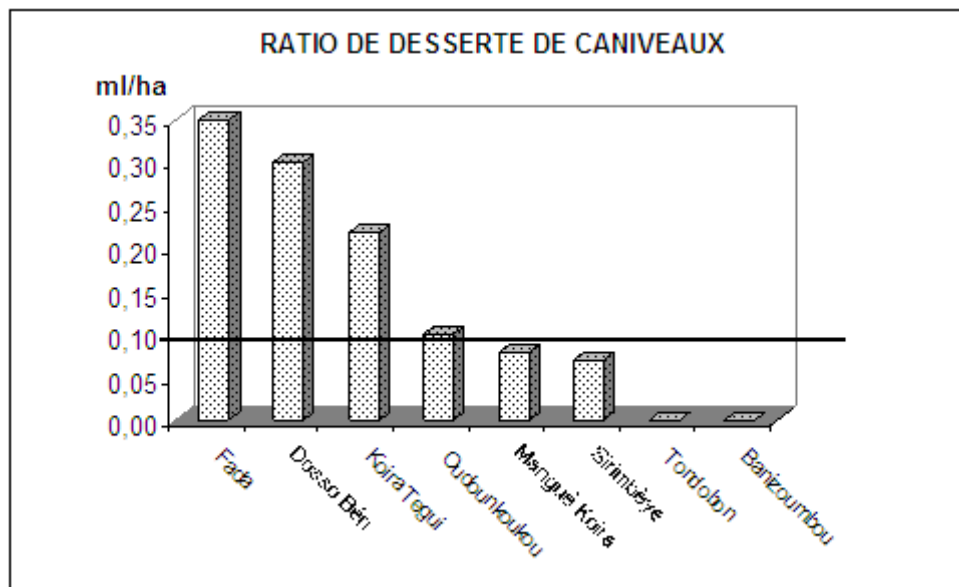


➤ **L'assainissement**

- L'évacuation des eaux pluviales

La quasi-totalité des caniveaux de la commune sont à ciel ouvert. Selon les résultats de l'APIE, le ratio moyen de la ville est de 0,10 ml/hbt. Seuls les quartiers de Fada

(0,35 ml/hbt), Dosso Béri (0,30 ml/hbt) et Koira Tegui (0,22) dépassent cette moyenne. Cependant, aucun d'entre eux n'atteint la norme qui est de 0,50 ml/hbt. Le déficit en matière de canalisations est notoire et pose un sérieux problème d'évacuation des eaux de pluie surtout en période d'hivernage où l'intensité du ruissellement, amplifiée par les systèmes de Kori (ravins), menace les quartiers en aval à cause du matériel charrié. Les quartiers de Banizoumbou, de Tondobon, de Mangué Koira sont les plus éprouvés. Les quartiers centraux d'habitat traditionnel construits en banco subissent aussi de nombreux dégâts (Oudoukoukou, Sirimbèye, Dosso Béri).



- L'évacuation des eaux usées et des ordures

La ville de Dosso ne dispose pas de système collectif d'évacuation des eaux usées. Leur gestion est individuelle et se fait par le système des fosses septiques ou étanches selon le niveau de vie des ménages. Le problème d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères se pose avec acuité dans la Commune entraînant ainsi le risque du péril fécal. Pour remédier à cette situation, il faudrait élaborer un plan d'assainissement.

## 5.2. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX

### 5.2.1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN

Les opérations d'entretien des équipements et des infrastructures de la commune de Dosso concernent la voirie, les équipements administratifs, marchands et socio-culturels.

#### 5.2.1.1. LA VOIRIE

L'entretien de la voirie concerne le colmatage des parties béantes au niveau des voies revêtues, le terrassement et le remblaiement des voies érodées, l'entretien de l'éclairage public et l'achat de petits matériels pour des opérations d'entretien.

#### 5.2.1.2. L'ASSAINISSEMENT

Les opérations d'assainissement concernent spécialement le ramassage des ordures ménagères, le curage et la réparation des fosses.

#### 5.2.1.3. LES BATIMENTS

La commune a effectué au cours de ces dernières années des travaux de réparation de certains bâtiments communaux comme les écoles. Au niveau des bâtiments administratifs, les travaux d'entretien opérés concernent à la fois les petites réparations et les grandes opérations de réhabilitation.

#### 5.2.1.4. LES EQUIPEMENTS MARCHANDS

Il s'agit des opérations d'entretien effectuées par la commune au niveau du marché et de la gare routière.

#### 5.2.1.5. LES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS

Les travaux d'entretien ont consisté à faire de petites réparations au niveau des équipements socio-collectifs comme les mosquées, la maison des jeunes et de la culture et les centres d'animation culturelle.

#### 5.2.2. MODE D'EXECUTION DES OPERATIONS

Au niveau de la commune de Dosso, les travaux d'entretien et de réparation sont effectués en régie. Les services techniques communaux sont appuyés par les différents services régionaux pour mener à bien les opérations à mettre en œuvre.

#### 5.2.3. EFFORTS D'ENTRETIEN DE LA VILLE

Le budget consacré aux opérations d'entretien pour les trois dernières années a connu des fluctuations. Il est passé de 25 204 659 FCFA en 1999 à 23 998 331 FCFA en 2000 avant de remonter à 26 260 718 FCFA en 2001.

Le budget 2001 consacré à l'entretien des équipements et infrastructures communaux se répartit comme suit :

- 7 040 195 FCFA pour les équipements socio-collectifs, soit près de 27% ;
- 4 000 000 FCFA pour les équipements administratifs représentant 15% ;
- 3 470 523 FCFA pour l'assainissement, soit 13% ;
- 1 000 000 FCFA pour les équipements marchands, soit près de 4% ;
- 10 750 000 FCFA pour la voirie, soit 40%.

L'analyse des chiffres montre l'effort d'entretien de la commune de Dosso est appréciable. Cependant, ces statistiques doivent être analysées avec prudence d'autant que certaines confusions sont notées dans le libellé des rubriques. Certaines dépenses effectuées semblent concerner aussi bien l'entretien que le fonctionnement.

**Tableau n°20 : Coût des opérations d'entretien des trois dernières années**

Rubriques	1999	2000	2001	Mode d'exécution
<b>INFRASTRUCTURES</b>				
- Entretien voirie	500 000	500 000	5 750 000	Tous les travaux sont effectués en régie
- Eclairage public (Entretien et factures)	8 395 500	5 050 000	5 000 000	
<b>EQUIPEMENTS</b>				
Equipements éducatifs et de santé (appui, mobilier, réparation tables bancs, subventions)	1 350 000	3 342 074	3 215 427	
Equipements socio collectifs	5 249 096	4 901 807	4 324 768	
Equipements administratifs				
- Bâtiments communaux	5 000 000	5 545 890	3 500 000	
Equipements marchands				
- Marché	500 000	500 000	500 000	
- Gare routière	500 000	500 000	500 000	
ASSAINISSEMENT (ramassage des ordures, curage fossé et réparations)	3 710 063	3 658 560	3 470 523	
<b>TOTAL</b>	<b>25 204 659</b>	<b>23 998 331</b>	<b>26 260 718</b>	

Source : Commune de Dosso, 2002

## **6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE**

Le diagnostic de la ville de Dosso a montré que la commune dispose de potentialités importantes aux plans géographique et économique. Toutefois, la gamme d'équipements dont elle bénéficie ne lui permet pas de faire face à la demande croissante de sa population.

### **6.1. POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

#### **6.1.1. UNE POSITION STRATEGIQUE**

Dosso est une région frontalière avec les pays voisins du Niger que sont le Bénin et le Nigéria. Ainsi, de par sa position géographique, Dosso a un rôle économique non négligeable à jouer. La ville est située sur deux des grands axes de commerce du pays et elle n'est distante de Niamey que de 140 Km.

#### **6.1.2. DES RESSOURCES HUMAINES IMPORTANTES**

La ville de Dosso se caractérise par la jeunesse de sa population, ce qui constitue un atout pour son développement. De même, la ville regorge d'organisations et d'associations de base qui peuvent servir de relais pour mener des actions de développement.

Cependant, la situation générale de l'emploi demeure préoccupante dans la ville, ce qui contribue à l'accroissement de la population à charge. Deux contraintes majeures ont été relevées dans le secteur de l'emploi :

- un déséquilibre entre l'offre et la demande d'emplois ;
- un déséquilibre structurel entre les profils et les besoins en main-d'œuvre.

#### **6.1.3. DES POTENTIALITÉS AGRICOLES**

Les potentialités agricoles de la ville sont importantes du fait de la pluviométrie relativement bonne (entre 400 et 700 mm /an) et de l'existence de terres adaptées aux cultures sous pluies. Cependant, le manque de débouchés pour les produits agricoles constitue un frein au développement du secteur.

#### **6.1.4. DES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES**

Le secteur touristique est favorisé par des atouts d'ordre géographique, économique et surtout historique. En effet, le palais du chef de canton de Dosso constitue un

monument historique d'une valeur inestimable du fait de son ancienneté, de son architecture traditionnelle et de sa fonction coutumière.

En plus, Dosso dispose d'un Musée Régional qui renferme de nombreux objets culturels retraçant l'histoire de la région et d'un centre artisanal composé de 23 ateliers de production, d'un bar restaurant et de quatre bungalows. A cela s'ajoute la grotte de KOULOU, l'île de Lété (Ouna) et le marché hebdomadaire de Moko situé dans l'arrondissement de Dosso.

Cependant, il importe de mettre en œuvre des actions de mise en valeur et de promotion de ces sites afin d'exploiter à leur juste valeur toutes ces potentialités touristiques.

## **6.2. LES CARACTÉRISTIQUES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

L'étude des caractéristiques du développement urbain de la commune de Dosso montre que la base du développement local est le secteur informel. En effet, la position de plaque tournante de la ville et le faible niveau de développement de l'industrie locale favorise l'émergence d'activités informelles de services. Ce secteur occupe près de 34% de la population active suivi par l'administration avec 26% des actifs.

L'importance du secteur de l'administration montre que la ville de Dosso a une fonction essentiellement administrative due surtout à son triple statut de chef lieu de département, de chef lieu d'arrondissement et de commune.

L'agriculture, même si elle n'occupe que 11% des actifs, reste le moteur de l'économie locale.

## **6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS : MISE EN EVIDENCE DES PROBLEMES MAJEURS**

L'analyse de la desserte par les infrastructures et les équipements permet de mettre en évidence les problèmes majeurs qui sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 21 : Synthèse des contraintes au niveau de la desserte en infrastructures et équipements**

<b>Thèmes</b>	<b>Domaines</b>	<b>Contraintes</b>
<b>INFRASTRUCTURES</b>	Voirie	Déficit de la voirie revêtue
		Dégradation de la voirie
	Eau /Electricité	Branchements sociaux faibles en eau et en électricité
		Eclairage public déficient dans les quartiers
	Assainissement	Caniveaux non couverts
		Faiblesse du réseau d'évacuation des eaux de pluie
Absence de canalisation d'évacuation des eaux usées		
<b>EQUIPEMENTS</b>	Scolaires	Déficit d'écoles à Koira Tégui
		Insuffisance des salles de classes
	Sanitaires	Déficit de poste de santé à Koira Tégui et Banizoumbou
		Sportifs

Le diagnostic révèle aussi des disparités entre les différents quartiers. En matière sanitaire, les quartiers centraux ont une couverture optimale, alors que les quartiers de Koara Tégui et de Banizoumbou présentent des déficits surtout en ce qui concerne les dispensaires de quartier.

Cette situation est aussi valable pour ces quartiers qui ont des ratios presque nuls aussi bien en matière de voirie qu'en matière d'adduction d'eau, de branchement à l'électricité et d'assainissement. Ainsi, il s'avère nécessaire de renforcer et de rééquilibrer l'allocation des ressources pour permettre aux populations d'accéder à ces infrastructures.

## **B. PROPOSITIONS**

### **7. BESOINS ET PRIORITES**

Le diagnostic, qui met en évidence le niveau d'équipement et fait ressortir les insuffisances, permet d'identifier la demande sociale. Cette demande s'exprime en termes d'infrastructures et d'équipements pour une amélioration de la desserte. La détermination des besoins et des priorités s'appuie sur :

- l'identification des besoins à partir de l'analyse de l'APIE ;
- le recueil des besoins soumis par les autorités municipales ;
- le rapprochement des besoins identifiés par l'APIE et ceux soumis par les autorités municipales.

#### **7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'APIE**

La lecture et l'exploitation de l'APIE permet de faire ressortir, par quartier, les infrastructures et les équipements dont la réalisation contribuera à améliorer le cadre de vie et la mobilité des populations. La demande en équipements de la ville et des différents quartiers tient compte des caractéristiques démographiques (nombre d'habitants, structure par âge et par sexe).

La mise en place des équipements urbains est en général du ressort des collectivités locales. Le Programme de Réhabilitation des Infrastructures Urbaines (PRIU) a pour objectif de les appuyer dans la réalisation des équipements et infrastructures déficitaires pour une amélioration de l'accès aux services de base. Cependant, les projets identifiés doivent être éligibles aux normes dudit programme.

**Tableau n°22 : Les besoins en équipements exprimés par l'IIPE**

	<i>Type de projets</i>	<i>Description</i>	<i>Localisation</i>	<i>Coût (en millions de francs CFA)</i>	<i>Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité</i>	<i>Commentaires</i>
<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>Equipements scolaires</b>	Construction de classes d'écoles primaires	Oudonkougou Fada	25	Nul Nul	Construction
		Construction d'écoles primaires	Koira Tegui	25	Nul	Construction
	<b>Equipements sanitaires</b>	Construction et équipement de postes de santé	Banizoumbou Koira Tegui	40 40	Nul Nul	Construction
	<b>Environnement</b>	Aménagement d'espaces verts	Tous les quartiers	50	Nul Nul Nul Nul	Aménagement
	<b>Equipements sportifs</b>	Aménagement des terrains de sport	Tous les quartiers	75	Nul Nul Nul	Aménagement des aires de jeux et équipements
<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>Voirie urbaine</b>	Construction de la voirie intérieure	Banizoumbou	1 500	Nul	Construction
			Koira Tégui		Nul	Construction
			Tondonbon		Médiocre	Construction
		Réhabilitation de la voirie intérieure	Dosso Béri		Médiocre	Réhabilitation
			Sirimbèye		Moyen	Réhabilitation
			Oudonkougou		Moyen	Réhabilitation
	<b>Assainissement</b>	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Tous les quartiers	1000	Nul	Construction
		Construction de canaux d'évacuation des eaux usées	Tous les quartiers	1750	Nul	Construction
		Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	Tous les quartiers	150	Nul	Acquisition de camions et de bacs à ordures
		Constructions de latrines publiques	Dosso Béri Sirimbèye Tondonbon Banizoumbou		Nul Nul Nul Nul	Construction
Extension du réseau électrique		Banizoumbou	40	Médiocre	Construction	
				Médiocre	Extension	

	Eau/Electricité	Réhabilitation et extension de l'éclairage public	Koira Tégui Tondonbon Mangué Koira Banizoumbou		Médiocre Médiocre Médiocre Médiocre	
		Extension du réseau d'adduction d'eau	Oudoukoukou u Sirimbèye Koira Tégui	50	Médiocre	Extension
					Médiocre	Extension

### 7.1.1. SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITÉ

L'analyse de l'APIE a permis d'identifier les besoins en superstructures de proximité spécifiques aux quartiers ou communs à la ville (cf. Tableau 21). Elle concerne les équipements marchands, scolaires, sanitaires, socio-culturels, sportifs et environnementaux.

✓ *Les besoins en équipements concernant l'ensemble de la ville sont les suivants :*

- aménagement d'espaces verts ;
- aménagement des terrains de sport.

✓ *Les besoins en équipements spécifiques aux quartiers concernent :*

- la construction d'une école primaire dans le quartier de Koira Tegui ;
- la construction de salles de classe d'école primaire dans les quartiers Oudoukoukou et Fada ;
- la construction de postes de santé dans les quartiers de Banizoumbou et Koira Tegui.

### 7.1.2. LES INFRASTRUCTURES

Le déficit en infrastructures des quartiers identifiés par le classement de l'APIE nous permet de formuler les propositions suivantes pour l'amélioration de la desserte (cf. Tableau 21).

✓ Les besoins en infrastructures concernant l'ensemble de la ville sont les suivants :

- la construction de canaux de drainage des eaux pluviales ;
- la construction de canaux d'évacuation des eaux usées ;
- la mise en place d'un système de collecte des ordures ménagères.

✓ Les besoins en infrastructures spécifiques aux quartiers concernent :

- La construction de latrines publiques dans les quartiers de Dosso Béri, Sirimbèye, Tondonbon, Banizoumbou
- l'extension du réseau d'adduction d'eau dans les quartiers de Oudoukougou, Sirimbèye, Koira Tégui ;
- l'extension du réseau de distribution électrique dans le quartier de Banizoumbou ;
- la réhabilitation et l'extension de l'éclairage public dans les quartiers de Koira Tegui, Tondonbon, Mangué Koira, Banizoumbou.

## 7.2. BESOINS EXPRIMES PAR LES AUTORITES MUNICIPALES

Des entretiens avec le personnel de la municipalité de Dosso et différentes personnes ressources ont permis de recenser les demandes de la commune de Dosso (cf. tableau 22). Celles-ci concernent les équipements scolaires, sanitaires, socio-culturels ainsi que les infrastructures (voirie, assainissement).

**Tableau n°23 : Besoins soumis par les autorités municipales**

	Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
<b>EQUIPEMENTS</b>	Equipements scolaires	Clôture des écoles	Toute la commune	327	Passable	Construction
	Equipements sanitaires	Construction et équipement d'un poste de santé	Banizoumbou	40	Nul	Construction
	Equipements socio-culturels	Réhabilitation de la maison des jeunes et de la culture	Fada	50	Passable	Réhabilitation
		Réhabilitation du jardin public	Fada	30	Médiocre	Réhabilitation
	Equipements administratifs	Construction d'un nouveau hôtel de ville	Dosso Béri	234	Passable	Construction
	Equipements marchands	Construction d'une fourrière municipale	Fada	10		
		Construction d'un parking gros porteur	Fada	755		Construction
	Voirie urbaine	Construction de voirie (Pavage des rues)	Oudoukougou ou Tondobon Koira Tegui	50	Passable	Construction

<b>INFRASTRUCTURES</b>	Assainissement	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales Fermeture des caniveaux	Tous les quartiers	1000	Nul	Construction
		Camions de vidange des fosses septiques	Tous les quartiers	100	Nul	Acquisition
		Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	Tous les quartiers	150	Nul	Mise en place d'un système
		Construction de latrines publiques 2 <sup>ème</sup> phase	Banizoumbou ou Tondonbon	11		Construction

### 7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES PROJETS EXPRIMES PAR LA MUNICIPALITÉ ET LES PROJETS IDENTIFIÉS PAR L'IIPIE

Tableau n°24 : Besoins exprimés par la municipalité et identifiés par l'IIPIE

	Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>Equipements sanitaires</b>	Construction et équipement de postes de santé	Banizoumbou Koira Tegui	40 40	Nul Nul	Construction
<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>Voirie urbaine</b>	Construction de la voirie intérieure	Banizoumbou	1 500	Nul	Construction
			Koira Tegui		Nul	Construction
			Tondonbon		Médiocre	Construction
	<b>Assainissement</b>	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Tous les quartiers	1000	Nul	Construction
			Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères	Tous les quartiers	150	Nul
	Constructions de latrines publiques	Dosso Béri Sirimbèye Tondonbon Banizoumbou		Nul Nul Nul Nul	Construction	

Le rapprochement des projets identifiés par l'IIPIE avec ceux exprimés par la municipalité montre que les principales contraintes demeurent, à savoir :

- les contraintes notées en matière de voirie urbaine intérieure ; les routes sont pour la plupart d'entre elles en état de dégradation avancée.
- les contraintes en matière d'assainissement : dégradation sans précédent de l'environnement. L'amélioration de la qualité de la vie à Dosso passe inévitablement par la résolution de ce problème.

## 7.4. PROJETS IDENTIFIES PAR L'APIE ET NON RECENSES PAR LA MUNICIPALITE

**Tableau n° 25 : Besoins identifiés par l'APIE et non exprimés par la municipalité**

	<i>Type de projets</i>	<i>Description</i>	<i>Localisation</i>	<i>Coût (en millions de francs CFA)</i>	<i>Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité</i>	<i>Commentaires</i>	
<b>EQUIPEMENTS</b>	<b>Equipements scolaires</b>	Construction de classes	Oudonkougou Fada	25	Nul Nul	Construction	
		Construction d'écoles primaires	Koira Tegui	25	Nul	Construction	
	<b>Environnement</b>	Aménagement d'espaces verts	Dosso Béri Sirimbèye Koira Tégui Tondonbon Mangué Koira	50	Nul Nul Nul Nul	Aménagement	
	<b>Equipements sportifs</b>	Aménagement des terrains de sport	Banizoumbou Koira Tegui Tondonbon	75	Nul Nul Nul	Aménagement des aires de jeux et équipements	
<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>Voirie Urbaine</b>	Réhabilitation de la voirie intérieure	Dosso Béri	1750	Médiocre	Réhabilitation	
			Sirimbèye		Moyen	Réhabilitation	
			Oudonkougou		Moyen	Réhabilitation	
	<b>Assainissement</b>	Construction de canaux d'évacuation des eaux usées	Tous les quartiers	1750	Nul	Construction	
	<b>Eau/Electricité</b>	Extension du réseau électrique		Banizoumbou	40	Médiocre	Construction
						Médiocre	Extension
		Réhabilitation et extension de l'éclairage public	Koira Tégui Tondonbon Mangué Koira Banizoumbou			Médiocre	
						Médiocre	
Médiocre							
Extension du réseau d'adduction d'eau	Oudonkougou Sirimbèye Koira Tégui		50	Médiocre	Extension		
				Médiocre	Extension		

Il s'agit des projets identifiés par l'APIE et qui n'ont pas été soulignés par les autorités municipales dans l'expression de leurs besoins. Ces projets concernent :

- la construction et l'équipement d'écoles primaires ;
- l'aménagement d'espaces verts ;
- l'aménagement de terrains de sport ;
- la construction de canaux d'eaux usées ;
- l'extension de l'éclairage public et du réseau d'adduction d'eau.

## 7.5. PROJETS IDENTIFIES PAR LA MUNICIPALITE ET NON RECENSES PAR L'APIE

Le tableau n°25 présente la liste des projets exprimés par la municipalité et non identifiés par l'APIE ; il s'agit de :

- la clôture des établissements scolaires ;
- la réhabilitation de la maison des jeunes et de la culture ;
- la réhabilitation du jardin public ;
- la construction d'un nouvel hôtel de ville ;
- la réalisation d'équipements marchands (construction d'une fourrière municipale et d'un parking pour gros porteurs).

**Tableau n°26 : Besoins exprimés par la municipalité et non identifiés par l'APIE**

	Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
EQUIPEMENTS	Equipements scolaires	Clôture des écoles	Toute la commune	327	Passable	Construction
	Equipements socio-collectifs	Réhabilitation de la maison des jeunes et de la culture	Fada	50	Passable	Réhabilitation
		Réhabilitation du jardin public	Fada	30	Médiocre	Réhabilitation
	Equipements administratifs	Construction d'un nouvel hôtel de ville	Dosso Béri	234	Passable	Construction
	Equipements marchands	Construction d'une fourrière municipale	Fada	10		
		Construction d'un parking gros porteur	A localiser	755		Construction
INFRASTRUCTURES	Assainissement	Camions de vidange des fosses septiques	Tous les quartiers	100	Nul	Acquisition

L'approche participative et concertée qui est mise en œuvre permettra, dans le cadre d'une négociation avec les autorités municipales de Dosso, de définir le cadre de cohérence du PIP et du PIC.

## 7. 6. JUSTIFICATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT COMPLEMENTAIRE (PIC)

**L'identification des besoins par l'APIE et par les autorités municipales compétentes ont permis de recenser les projets visant à améliorer la desserte en infrastructures et l'accès aux équipements dans la commune de Dosso. Cependant, la réalisation des différents projets dépend de leur éligibilité. Les critères d'éligibilité des projets sont déterminés par les normes suivants :**

- répondre à la demande effective et aux priorités de la commune ;
- être en cohérence avec les capacités financières de la commune ;
- être économiquement justifiés ;
- avoir un impact sur l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- ne pas avoir un impact négatif sur l'environnement.

#### **7.6.1 PROJETS ELIMINES POUR NON ELIGIBILITE**

	Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
INFRASTRUCTURES	Extension du réseau électrique	Banizoumbou	40	Médiocre	Construction	Extension du réseau électrique
	Réhabilitation et extension de l'éclairage public	Koira Tégui Tondonbon Mangué Koira Banizoumbou		Médiocre Médiocre Médiocre		Réhabilitation et extension de l'éclairage public
	Extension du réseau d'adduction d'eau		Oudoukoukou ou Sirimbèye Koira Tégui	50	Médiocre	Extension

#### **7.6.2 . PROJETS ELIGIBLES**

Le tableau présente les projets éligibles par ordre de priorité selon les catégories.

	Type de projets	Description	Localisation	Coût (en millions de francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaires
	<b>Equipements scolaires</b>	Construction de classes d'écoles primaires	Oudoukoukou Fada	25	Nul Nul	Construction

<b>EQUIPEMENTS</b>		Construction d'écoles primaires	Koira Tegui	25	Nul	Construction
		Clôture des écoles	Toute la commune	327	Passable	Construction
	<b>Equipements sanitaires</b>	Construction et équipement de postes de santé	Banizoumbou Koira Tegui	40 40	Nul Nul	Construction
	<b>Environnement</b>	Aménagement d'espaces verts	Tous les quartiers	50	Nul Nul Nul Nul Nul	Aménagement
	<b>Equipements sportifs</b>	Aménagement des terrains de sport	Tous les quartiers	75	Nul Nul Nul	Aménagement des aires de jeux et équipements
	<b>Equipements administratifs</b>	Construction d'un nouvel hôtel de ville	Dosso Béri	234	Passable	Construction
	<b>Equipements socio-collectifs</b>	Réhabilitation de la maison des jeunes et de la culture	Fada	50	Passable	Réhabilitation
		Réhabilitation du jardin public	Fada	30	Médiocre	Réhabilitation
	<b>Equipements marchands</b>	Construction d'une fourrière municipale	Fada	10		
		Construction d'un parking gros porteur	Fada	755		Construction
<b>INFRASTRUCTURES</b>	<b>Voirie urbaine</b>	Construction de la voirie intérieure	Banizoumbou	1 500	Nul	Construction
			Koira Tégui		Nul	Construction
			Tondonbon		Médiocre	Construction
		Réhabilitation de la voirie intérieure	Dosso Béri		Médiocre	Réhabilitation
			Sirimbèye		Moyen	Réhabilitation
			Oudonkougou		Moyen	Réhabilitation
	<b>Assainissement</b>	Construction de canaux de drainage des eaux pluviales	Tous les quartiers	1000	Nul	Construction
		Construction de canaux d'évacuation des eaux usées	Tous les quartiers	1750	Nul	Construction
Mise en place d'un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères		Tous les quartiers	150	Nul	Acquisition de camions et de bacs à ordures	
Constructions de latrines publiques		Dosso Béri Sirimbèye Tondonbon Banizoumbou		Nul Nul Nul Nul	Construction	

		Camions de vidange des fosses septiques	Tous les quartiers	100	Nul	Acquisition
Eau/Electricité	Extension du réseau électrique		Banizoumbou	40	Médiocre	Construction
					Médiocre	Extension
	Réhabilitation et extension de l'éclairage public	Koira Tégui Tondonbon Mangué Koira Banizoumbou		Médiocre Médiocre Médiocre Médiocre		
	Extension du réseau d'adduction d'eau	Oudoukougou Sirimbèye Koira Tégui	50	Médiocre Médiocre	Extension Extension	

### **7.6.3 PROJETS A ELIMINER POUR COÛT EXCESSIF**

***Parmi les projets admissibles, certains sont à éliminer car leur coût élevé ne pourrait être pris en charge par l'enveloppe du PIC. Il s'agit :***

# **PRESENTATION DES PROGRAMMES PRIORITAIRES**

## **8-PRESENTATION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **8- 1 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES**

*En concertation avec les autorités municipales et en tenant compte de l'enveloppe du PIC identifiée par l'audit financier ainsi que des critères d'éligibilité, les projets ci-dessous ont été identifiés pour constituer le Programme d'Investissements Complémentaires qui vient compléter le PIP :*

Tableau : Les projets identifiés pour le Programme d'Investissements Complémentaires (PIC)

Description	Localisation	Coût (en millions francs CFA)	Score de la localité par rapport à l'équipement souhaité	Commentaire

## ANNEXES

<b>FICHE PROJET B-1</b>																			
Fiche-Projet N° B - 1	Ville de : OUIROSSOGUI																		
Nom de l'Equipement	Construction d'une école maternelle																		
<b>1. NATURE ET ELIGIBILITE DU PROJET</b>																			
1 Catégorie d'Investissement	Equipements éducatifs																		
2 Localisation	Quartier Moderne 1 Référence carte : sous - projet N° 1																		
3 Bénéficiaire	Populations de la ville de Ourossogui et des communautés rurales proches.																		
4 Conditions particulières et éligibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• conditions de gestion : Commune</li> <li>• prise en charge de l'entretien récurrent :ville</li> <li>• Compatibilité avec le plan de développement de la ville</li> </ul>																		
<b>2. JUSTIFICATIONS</b>																			
5 Priorité	<p><b>Projet à exécuter en année 3 du PIP</b></p> <p>La construction de cette école maternelle permettra d'améliorer les conditions d'études dans cette catégorie, mais aussi de relever le taux de scolarisation des enfants dans la commune de Ourossogui. De plus, elle contribuera à la satisfaction des besoins des familles notamment des immigrés des communautés rurales environnantes. En effet, l'école maternelle qui existe il y'a deux ans occupe des locaux non adaptés à cette activité et qui sont loués par la commune.</p>																		
6 Impact social (en rapport avec IPIE)	L'impact social est jugé satisfaisant (note : médiocre)																		
7 Analyse économique/Financière	Analyse financière non appropriée																		
8 Analyse de l'impact sur l'environnement	L'impact environnemental est jugé acceptable ( note : 4)																		
<b>3. DESCRIPTION DU PROJET</b>																			
9 Description de la Consistance des travaux	<table border="0"> <tr> <td>CONSTRUCTION DE 3 SALLES DE CLASSES, DE BUREAUX ET AMENAGEMENTS DIVERS</td> <td></td> </tr> <tr> <td>installation et préparation terrain</td> <td>500 000</td> </tr> <tr> <td>Construction de 3 salles de classe(3*50m<sup>2</sup>*10800)</td> <td>18 000 000</td> </tr> <tr> <td>Equipement</td> <td>1 800 000</td> </tr> <tr> <td>bureau directeur , magasin et chambre gardien(40m<sup>2</sup>*100 000)</td> <td>4 000 000</td> </tr> <tr> <td>Clôture(180m<sup>l</sup>*25000)</td> <td>4 500 000</td> </tr> <tr> <td>Edicules + fosse</td> <td>2 500 000</td> </tr> <tr> <td>Aménagement aires de jeux, circulations et divers</td> <td>2 000 000</td> </tr> <tr> <td>réseaux eau et électricité</td> <td>500 000</td> </tr> </table>	CONSTRUCTION DE 3 SALLES DE CLASSES, DE BUREAUX ET AMENAGEMENTS DIVERS		installation et préparation terrain	500 000	Construction de 3 salles de classe(3*50m <sup>2</sup> *10800)	18 000 000	Equipement	1 800 000	bureau directeur , magasin et chambre gardien(40m <sup>2</sup> *100 000)	4 000 000	Clôture(180m <sup>l</sup> *25000)	4 500 000	Edicules + fosse	2 500 000	Aménagement aires de jeux, circulations et divers	2 000 000	réseaux eau et électricité	500 000
CONSTRUCTION DE 3 SALLES DE CLASSES, DE BUREAUX ET AMENAGEMENTS DIVERS																			
installation et préparation terrain	500 000																		
Construction de 3 salles de classe(3*50m <sup>2</sup> *10800)	18 000 000																		
Equipement	1 800 000																		
bureau directeur , magasin et chambre gardien(40m <sup>2</sup> *100 000)	4 000 000																		
Clôture(180m <sup>l</sup> *25000)	4 500 000																		
Edicules + fosse	2 500 000																		
Aménagement aires de jeux, circulations et divers	2 000 000																		
réseaux eau et électricité	500 000																		
10 Etat de Préparation du Projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Etudes antérieures : Néant</li> <li>* Documentation technique disponible : Néant</li> <li>* Requêtes de financement initiées : ADM / Commune</li> <li>* Estimations selon les normes en vigueur</li> </ul>																		
11 Contraintes liées au Projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes fonciers</li> <li>- Problèmes de réseaux</li> <li>- Problèmes de remblai/déblai</li> <li>- Problèmes d'infrastructures d'approche</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Propriété : terrain communal</li> <li>* Déguerpissements éventuels : Pas de déguerpissements</li> <li>* Déplacements de réseaux : Pas de déplacements de réseaux</li> <li>*Terrain Plat</li> <li>* Accessible</li> </ul>																		
12 Conditions de mise en service	* Prise en charge de l'entretien par la commune et disponibilité du personnel																		
13 Délai d'exécution	* Date prévue de réalisation des études : 3 mois																		

	- Travaux	* Date prévue pour la réalisation des travaux : 5 mois
14	<b>Plan Schématique et Schéma d'implantation</b>	Carte du PIP
15	<b>Autres Documents Graphiques</b>	Néant
<b>4. COÛTS</b>		<b>32 000 000</b>
16	<b>Coûts de l'Équipement</b> ( Voir Devis Estimatif )	
17	<b>Coûts des Actions Connexes</b> Ex : - Infrastructures d'approche - Equipements - Branchements sur réseaux divers	Néant Néant Néant
18	<b>Charges Récurrentes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget entretien : estimé à 3 % du coût de l'investissement par an, soit environ 960 000 F CFA, après La réception définitive.</li> </ul> <p>* Prise en charge : par la Commune</p>

**FICHE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

**Ville : OUIROSSOGUI    Projet : CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE**

**GRILLE D'EVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

<b>A. RUBRIQUES</b>		<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Résultat</b>	<b>Codes</b>
<b>1. Déchets solides</b>					
Le projet	génère-t-il des déchets ?			.....	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des déchets ?			.....	Oui = 1; Non = -1
	transporte-t-il des déchets à une décharge appropriée?			...	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?			...	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>2. Rejets liquides</b>					
Le projet	génère-t-il des eaux usées?	<b>x</b>		<b>-1</b>	Oui = -1; Non = 0
	collecte-t-il des eaux usées?	<b>x</b>		<b>1</b>	Oui = 1; Non = -1
	rejeté-t-il des eaux usées dans une décharge appropriée?	<b>x</b>		<b>2</b>	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?			.....	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>3. Assainissement</b>					
Le projet	génère-t-il des excréta?			.....	Oui = -1; Non = 0
	collecte t-il des excréta?			.....	Oui = 1; Non = -1
	rejeté-t-il des excréta à une décharge appropriée?			.....	Oui = 2; Non = 0
	décharge non appropriée?			.....	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>4. Drainage</b>					
Le projet	aggrave-t-il l'érosion?			.....	Oui = -1; Non = 1
	rejeté-t-il l'eau dans des caniveaux?			.....	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?		<b>x</b>	<b>0</b>	Oui = 0;
<b>5. Sources d'eau</b>					
Le projet	pollue-t-il les sources d'eau?			.....	Oui = -1; Non = 0
	protège-t-il les sources d'eau?			.....	Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>6. Terrains et sols</b>					
Le projet	détruit-il des terrains agricoles?			.....	Oui = -1; Non = 0
	détruit-il des espaces verts?			.....	Oui = -2; Non = 0
	créera-t-il des espaces verts?			.....	Oui = 1; Non = 0
	entraînera-t-il l'abattage d'arbres?			.....	Oui = -1; Non = 0
	améliorera-t-il l'occupation des sols?			.....	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>7. Zone d'intervention</b>					
Le projet	est-elle difficile d'accès?		<b>x</b>	<b>0</b>	Oui = -1; Non = 0
	est-elle sujet à l'inondation?		<b>x</b>	<b>0</b>	Oui = -1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;
<b>8. Relogement</b>					
Le projet	entraîne-t-il des déguerpissements		<b>x</b>	<b>0</b>	Oui = -1; Non = 0
	Si oui, y a-t-il un plan d'action pour le relogement de la population?			.....	Oui = 2; Non = -1
<b>9. Circulation</b>					
Le projet	augmente-t-il la circulation?			.....	Oui = -1; Non = 0
	réduit-il la circulation?			.....	Oui = 1; Non = 0
	gère-t-il la circulation?			.....	Oui = 2; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>10. Santé publique</b>					
Le projet	a-t-il un impact négatif sur la santé?			.....	Oui = -1; Non = 0
	a-t-il un impact positif sur la santé?			.....	Oui = 1; Non = 0
	est sans rapport avec la question?	<b>x</b>		<b>0</b>	Oui = 0;
<b>11. Population cible</b>					
Le projet	implique-t-il la population cible?	<b>x</b>		<b>1</b>	Oui = 1; Non = -1
	est sans rapport avec la question?			.....	Oui = 0;

<b>12. Plan d'entretien</b>					
Le projet	a-t-il un plan d'entretien? est sans rapport avec la question?	x		1 .....	Oui = 1; Non = -1 Oui = 0;
<b>B . RESULTATS</b>		<b>Total</b>		<b>4</b>	
Selon les critères cités, l'impact environnemental du projet est :				<b>acceptable</b>	

<b>FICHE PROJET E-1</b>	
<b>Fiche-projet n° E - 1</b>	<b>Ville de : OUROSSOGUI</b>
<b>Nom de l'Équipement</b>	<b>EXTENSION DU NOUVEAU MARCHÉ CENTRAL</b>
<b>1. NATURE ET ÉLIGIBILITÉ DU PROJET</b>	
1	<b>Catégorie d'Investissement</b> Équipement marchand
2	<b>Localisation</b> Quartier Moderne 2 <b>Référence carte PIP : sous-projet N° 2</b>
3	<b>Bénéficiaire</b> Populations de la ville de Ourossogui et de son hinterland
4	<b>Conditions particulières et éligibilité</b> * conditions de gestion : suivant recommandations maîtrise d'œuvre institutionnelle * prise en charge de l'entretien récurrent : commune * compatibilité avec plan de développement de la ville
<b>2. JUSTIFICATIONS</b>	
5	<b>Priorité</b> <b>Projet à exécuter en année 1 du PIP</b> L'extension et la réhabilitation du marché central sont l'une des premières priorités de la commune La construction de ce marché permettra de libérer la voie publique (route de Linguère) qui fait actuellement office de marché central. Ce marché répond aux besoins des populations et a une envergure régionale. Son influence touchera toutes les communes du département de Matam et les communes proches des départements de Bakel et de Linguère.
6	<b>Impact social (en rapport avec IPIE)</b> Le score est « moyen » mais le marché est mal organisé. L'impact social est jugé satisfaisant
7	<b>Analyse économique/Financière</b> Le T R I sera recalculé lors des études d'exécution
8	<b>Analyse de l'impact sur l'environnement</b> L'impact environnemental est jugé acceptable (note : 7 )
<b>3. DESCRIPTION DU PROJET</b>	
9	<b>Description de la Consistance des Travaux</b>
	<b>1<sup>er</sup> phase</b>
	Aménagem. hangarH1(176m <sup>2</sup> ,28étales) 9 680 000
	Aménagem. hangarH7(115.5m <sup>2</sup> ,22étales) 6 358 000
	Aménagem. hangarH2(221.5m <sup>2</sup> ,40étales) 12 182 500
	Réhab. Hangar H 3(551m <sup>2</sup> ) 8 071 930
	construction 30 boucheries de 6m <sup>2</sup> (30*800 000) bâtiments B19, B20, et B21 24 000 000
	Sécurité incendie 2 500 000
	Bloc toilettes + fosse 5 615 570
	Eclairage public 2 000 000
	bacs à ordures maçonnés 800 000
	<b>Total 1<sup>er</sup> phase 71 208 000</b>
	<b>2<sup>nd</sup> phase</b>
	Construction bâtiment B2
	8 cantines de 6m <sup>2</sup> *800 000 6 400 000
	4 boutiques de24m <sup>2</sup> *3 500 000 13 600 000
	Construction bâtiment B3
	8 cantines de 6m <sup>2</sup> *800 000 6 400 000
	4 boutiques de24m <sup>2</sup> *3 500 000 13 600 000
	<b>Total 2<sup>nd</sup> phase 40 000 000</b>
10	<b>Etat de Préparation du Projet</b> * Etudes antérieures : AGETIP 1994

		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Etudes d'aménagement du marché de Ourossogui (avant projet détaillé) effectuées dans le cadre du partenariat ADOS (Association Ardèche Drôme Ourossogui Sénégal), commune et les commerçants.</li> <li>* Requêtes de financement initiées : ADM /VILLE</li> <li>* Estimations selon les normes en vigueur</li> </ul>
11	<b>Contraintes liées au Projet</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes fonciers</li> <li>- Problèmes de réseaux</li> <li>- Problèmes de remblai/déblai</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Propriété : terrain communal</li> <li>* Déguerpissements éventuels : Garage mécanique pour accès sur la route nationale 3</li> <li>* Déplacements de réseaux à effectuer : néant non</li> </ul>
12	<b>Conditions de mise en service</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mise en place de personnels : néant</li> <li>* Mise à disposition et prise en charge par la commune de personnels : néant</li> <li>* Prise en charge de l'entretien : commune</li> </ul>
13	<b>Délai d'exécution</b> - Etudes - Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Durée prévue de réalisation des études : 3 mois</li> <li>• Durée prévue pour les travaux : 5 mois phase 1 :3 mois phase 2</li> </ul>
14	<b>Plan Schématique et Schéma d'Implantation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Plan de situation au 1/5000 ou au 1/10000</li> <li>* Plan d'aménagement</li> </ul>
15	<b>Autres Documents Graphiques</b>	Néant
<b>4. COÛTS</b>		
16	<b>Coûts de l'Équipement</b>	<b>111 208 000</b>
	( voir devis estimatif )	
17	<b>Coûts des Actions Connexes</b>	néant
18	<b>Charges Récurrentes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Budget d'entretien estimé à 3 % par an, soit 3 336 240 FCFA à partir de la réception définitive</li> <li>* Prise en charge : suivant recommandations maîtrise d'œuvre institutionnelle</li> </ul>



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Evolution de la pluviométrie	<b>11</b>
Tableau n°2 : Découpage de la commune en quartiers et villages	<b>14</b>
Tableau n°3 : Les quartiers retenus	<b>15</b>
Tableau n°4 : Les principaux lotissements de la commune	<b>18</b>
Tableau n° 5: Surface des types d'occupation dans les quartiers	<b>20</b>
Tableau n° 6 : Projets récents de la ville (réalisés durant les cinq dernières années)	<b>22</b>
Tableau n° 7 : Projets en portefeuille (Prioritaires pour les cinq prochaines années)	<b>23</b>
Tableau n° 8 : Projets en portefeuille (non prioritaires pour les cinq prochaines années)	<b>24</b>
Tableau n° 9 : Statistiques agricoles	<b>30</b>
Tableau n° 10 : Evolution du cheptel	<b>30</b>
Tableau n° 11 : Typologie des organisations à la base	<b>36</b>
Tableau n° 12 : Etablissements d'enseignement primaire public	<b>39</b>
Tableau n° 13 : Etablissements d'enseignement secondaire	<b>40</b>
Tableau n° 14 Services Administratifs représentés dans le périmètre communal de Dosso	<b>47</b>
Tableau n° 15 : Les services communaux	<b>49</b>
Tableau n° 16 : Estimation de la population de la commune en 2002, 2007, 2012 et 2017	<b>61</b>
Tableau n° 17 : Besoins en espace selon le type d'occupation en 2007, 2012 et 2017	<b>61</b>
Tableau n° 18 : La population par quartier et par type d'habitat	<b>63</b>
Tableau n° 19 : Les besoins en salles de classe pour les années 2006, 2011 et 2016.	<b>73</b>
Tableau n° 20 : Coût des opérations d'entretien des trois dernières années	<b>81</b>
Tableau 21 : Synthèse des contraintes au niveau de la desserte en infrastructures et équipements	<b>84</b>
Tableau n°22 : Les besoins en équipements exprimés par l'APIE	<b>87</b>
Tableau n°23 : Besoins soumis par les autorités municipales	<b>89</b>
Tableau n°24 : Besoins exprimés par la municipalité et identifiés par l'APIE	<b>90</b>
Tableau n° 25 : Besoins identifiés par l'APIE et non exprimés par la municipalité	<b>91</b>
Tableau n°26 : Besoins exprimés par la municipalité et non identifiés par l'APIE	<b>92</b>

## LISTE DES CARTES

CARTE 1 : SITUATION DE LA VILLE DE DOSSO	<b>6</b>
CARTE 2 : DECOUPAGE EN QUARTIERS	<b>16</b>
CARTE 3 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE	<b>19</b>
CARTE 4 : POPULATION ET DENSITE PAR QUARTIER	<b>21</b>
CARTE 5 : HINTERLAND DES PRODUITS COMMERCIAUX	<b>28</b>
CARTE 6 : HINTERLAND DE LA VILLE DE DOSSO	<b>28</b>
CARTE 7 : PAUVRETE AU NIGER	<b>35</b>
CARTE 8 : LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	<b>41</b>
CARTE 9 : LES EQUIPEMENTS SANITAIRES	<b>44</b>
CARTE 10 : LES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS	<b>46</b>
CARTE 11 : LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS	<b>48</b>
CARTE 12 : LES EQUIPEMENTS MARCHANDS	<b>50</b>
CARTE 13 : LA VOIERIE	<b>54</b>
CARTE 14 : LE RESEAU ELECTRIQUE	<b>57</b>
CARTE 15 : L'ASSAINISSEMENT	<b>59</b>
CARTE 16 : DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES	<b>72</b>
CARTE 17 : DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS SANITAIRES	<b>74</b>

# SOMMAIRE

	<b>PAGE</b>
<b>A. DIAGNOSTIC</b> .....	<b>6</b>
<b>1. SITUATION ET SITE URBAIN</b> .....	<b>6</b>
1.1. LA VILLE DANS SA RÉGION .....	6
1.1.1. CADRE GÉNÉRAL .....	6
1.1.2. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA REGION .....	8
1.1.3. SITUATION DE LA VILLE DANS SA RÉGION .....	8
1.2. LA VILLE DANS SON SITE.....	9
1.2.1. TOPOGRAPHIE .....	9
1.2.2. SOL ET SOUS-SOL.....	10
1.2.3. LE CLIMAT.....	10
1.2.3. LA VEGETATION.....	13
1.2.4. LES CONTRAINTES ET LES POTENTIALITÉS DU SITE .....	13
<b>2. ORGANISATION DE LA VILLE</b> .....	<b>16</b>
<b>2.1. DÉCOUPAGE EN QUARTIERS</b> .....	<b>16</b>
2.1.1. PÉRIMÈTRE COMMUNAL.....	16
2.1.2. DÉCOUPAGE EN QUARTIERS.....	16
2.2. EVOLUTION SPATIALE .....	19
2.2.1. PRINCIPALES ETAPES DE LA CROISSANCE URBAINE.....	19
2.2.2. LOTISSEMENTS RECENTS OU EN COURS.....	19
2.3. OCCUPATION DU SOL-DENSITÉ .....	21
2.4. PROJETS RÉCENTS ET FUTURS ENVISAGÉS .....	24
2.4.1. LES PROJETS REALISES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES .....	24
2.4.2. LES PROJETS PRIORITAIRES EN PORTEFEUILLE .....	25
2.5. TENDANCE D'EXTENSION ET RECOMMANDATIONS .....	26
2.5.1. EXTENSION URBAINE CONSTATÉE ET PROJETÉE À MOYEN TERME .....	26
2.5.2. RECOMMANDATIONS POUR L'EXTENSION DE LA VILLE.....	27
<b>3. ECONOMIE URBAINE</b> .....	<b>29</b>
3.1. LA VILLE ET SON HINTERLAND .....	29
3.1.1. AIRE D'INFLUENCE DES SERVICES DE BASE.....	29

3.1.2. AIRE D'INFLUENCE DE LA FONCTION COMMERCIALE.....	30
3.2. ACTIVITES ET EMPLOIS .....	32
3.2.2. LA REPARTITION DES ACTIVITES PAR SECTEUR D'ACTIVITES ET EMPLOI .....	35
3.2.4. LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT.....	39
3.2.5. ANALYSE DES FONDEMENTS DU DEVELOPPEMENT URBAIN .....	40
3.2.6. RECOMMANDATIONS .....	40
3.3. LE PATRIMOINE URBAIN.....	41
3.3.1. LA COMPOSITION DU PATRIMOINE URBAIN .....	41
3.3.2. LE DIAGNOSTIC DU PATRIMOINE URBAIN .....	41
3.3.3. LES INFRASTRUCTURES.....	56
4.1. EVOLUTION DE LA POPULATION - PROJECTIONS .....	64
4.2. BESOINS EN ESPACES AMENAGES (HORIZON 5, 10 ET 15 ANS).....	64
4.3. LA POPULATION PAR QUARTIER ET PAR TYPE D'HABITAT .....	66
<b>5. LA DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>68</b>
5.1. CLASSEMENT D'APRES L'IPIE.....	68
5.1.1. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU GLOBAL DE DESSERTE .....	68
5.1.2. CLASSEMENT DES QUARTIERS SELON LE NIVEAU DE DESSERTE PAR TYPE D'EQUIPEMENT .....	70
5.2. ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX.....	78
5.2.1. IDENTIFICATION DES OPERATIONS D'ENTRETIEN .....	78
5.2.2. MODE D'EXECUTION DES OPERATIONS .....	79
5.2.3. EFFORTS D'ENTRETIEN DE LA VILLE .....	79
<b>6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC : LE PROFIL DE LA VILLE .....</b>	<b>81</b>
6.1. POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL.....	81
6.1.1. UNE POSITION STRATEGIQUE.....	81
6.1.2. DES RESSOURCES HUMAINES IMPORTANTES .....	81
6.1.3. DES POTENTIALITÉS AGRICOLES .....	81
6.1.4. DES POTENTIALITÉS TOURISTIQUES .....	81
6.2. LES CARACTÉRISTIQUES DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	82
6.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES INFRASTRUCTURES ET LES EQUIPEMENTS : MISE EN EVIDENCE DES PROBLEMES MAJEURS .....	82
<b>B. PROPOSITIONS .....</b>	<b>84</b>
<b>7. BESOINS ET PRIORITES .....</b>	<b>84</b>
7.1. PROJETS ISSUS DE L'ANALYSE DE L'IPIE .....	84

7.1.1. SUPERSTRUCTURES DE PROXIMITÉ .....	86
7.1.2. LES INFRASTRUCTURES.....	86
7.2. BESOINS EXPRIMES PAR LES AUTORITES MUNICIPALES .....	87
7.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LES PROJETS EXPRIMES PAR LA MUNICIPALITE ET LES PROJETS IDENTIFIES PAR L'APIE.....	89
7.4. PROJETS IDENTIFIES PAR L'APIE ET NON RECENSES PAR LA MUNICIPALITE.....	90
7.5. PROJETS IDENTIFIES PAR LA MUNICIPALITE ET NON RECENSES PAR L'APIE.....	91